

**Lettre de m. l'abbé Fortis à mylord comte de  
Bute, sur les moeurs et usages des  
Morlaques, appellés Monténégrins**

**Alberto Fortis**

**Lettre de m. l'abbé Fortis à mylord comte de  
Bute, sur les moeurs et usages des  
Morlaques, appelés Monténégrins**

**Alberto Fortis**



**Project Gutenberg**

**The Project Gutenberg eBook of Lettre de m. l'abbé Fortis à  
mylord comte de Bute, sur les moeurs et usages des Morlaques,  
appelés Monténégrins**

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Lettre de m. l'abbé Fortis à mylord comte de Bute, sur les moeurs et usages des Morlaques, appelés Monténégrins

Author: Alberto Fortis

Release date: January 20, 2006 [eBook #17555]

Language: French

Other information and formats: [www.gutenberg.org/ebooks/17555](http://www.gutenberg.org/ebooks/17555)

Credits: Produced by Nikola Smolenski, Mireille Harmelin and the Online Distributed Proofreaders Europe at <http://dp.rastko.net>. This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica)

**\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LETTRE DE M.  
L'ABBÉ FORTIS À MYLORD COMTE DE BUTE, SUR LES MOEURS  
ET USAGES DES MORLAQUES, APPELLÉS MONTENEGRINS \*\*\***

Produced by Nikola Smolenski, Mireille Harmelin and the

Online Distributed Proofreaders Europe at <http://dp.rastko.net>. This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica)

# **LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN**

**LETTRE DE M. L'ABBÉ FORTIS À MYLORD COMTE DE BUTE,  
SUR LES MOEURS ET USAGES DES MORLAQUES, APPELLÉS  
MONTENEGRINS.**

**À BERNE, CHEZ LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE. M DCC  
LXXVIII**

## MYLORD,

Pendant votre séjour parmi nous, vous aurez souvent entendu parler des *Morlaques* comme d'un peuple féroce, inhumain, stupide, & capable de commettre tous les crimes. Vous me taxerez, peut-être, de témérité, d'avoir dirigé mes voyages dans un pays habité par une nation semblable?

Les habitans[1] des villes maritimes de la Dalmatie, racontent une infinité d'actions cruelles de ce peuple, qui, livré à une rapacité habituelle, s'est porté, souvent, à des excès atroces. Mais ces faits rapportés, ou sont d'anciennes dattes, ou, s'il y en a d'arrivés dans des tems plus modernes, les circonstances prouvent qu'il faut les attribuer plutôt à la corruption de quelques individus, qu'au mauvais caractère de la nation en général. Dans les dernières guerres contre les *Turcs*, les *Morlaques* peuvent avoir pris l'habitude de voler et d'assassiner impunément, et avoir donné, après la paix, quelques tristes exemples de cruauté et d'un naturel féroce. Mais quelles troupes, revenues d'une guerre, qui semble autoriser toutes les violences contre un ennemi, n'ont pas peuplé les forêts et les grand chemins de voleurs et de meurtriers? Je crois devoir une apologie à une nation, qui m'a fait un si bon accueil, et qui m'a traité avec tant d'humanité. À cet effet, je n'ai qu'à raconter sincèrement ce que j'ai observé de ses moeurs et de ses usages. Mon récit doit paroître d'autant plus impartial, que les voyageurs ne sont que trop enclins à grossir les dangers, qu'ils ont courus dans les pays qui ont fait l'objet de leurs recherches.

[Note 1: l'orthographe et la ponctuation propres au manuscrit original sont conservées dans la présente édition.]

## §. I.

### *De l'origine des MORLAQUES.*

L'origine des *Morlaques*, répandus aujourd'hui dans les vallées riannes de *Kotar*; le long des rivières de *Kerka*, de *Cettina*, de *Naventa*, & dans les montagnes de la *Dalmatie intérieure*[2], est enveloppée dans la nuit obscure des siècles barbares. Il en est de même à l'égard de celle de plusieurs peuples, qui, à cause de leur ressemblance avec les *Morlaques* dans la langue & dans les Mœurs, paroissent composer une seule nation, étendue depuis le Golfe de Venise jusqu'à la mer Glaciale. Les émigrations des différentes tribus des peuples *Slaves*, qui sous le nom de *Scythes*, de *Getes*, de *Goths*, de *Huns*, de *Slavini*, de *Croates*, d'*Avares*, de *Vandales*, ont inondé les provinces Romaines du tems de la décadence de l'Empire, ont vu troubler étrangement la généalogie des nations qui dans des siècles plus reculés, se sont emparées peut-être des mêmes pays de la même manière[3]. Les restes des *Ardiées*, des *Autariates*, & des autres peuples Illiriens, anciennement établis, en Dalmatie & toujours impatiens du joug des Romains, se seront joints volontairement à ces conquérans étrangers dont la langue, & les mœurs ressembloient si fort à celles du peuple conquis[4]. Au commencement du treizième siècle, les *Tartares* chasserent *Bela IV*, Roi de Hongrie, qui se réfugia dans les isles de Dalmatie. Il est probable que plusieurs familles de ce peuple se fixèrent, à cette occasion, dans les vallées

désertes des montagnes & produisirent ces germes de *Calmouks*, qu'on voit encore s'y développer, principalement dans le comté de *Zara*.

[Note 2: Le pays habité par les Morlaques s'étend beaucoup plus loin vers la Grèce, l'Allemagne, & la Hongrie. Il ne s'agit ici que de la partie que l'auteur a parcourue.]

[Note 3: L'auteur compte parmi ces branches prétendues des *Slaves*, des peuples d'une origine très différente. *Scythes* paroît avoir été un nom générique, donné par les Grècs, à toutes les nations du nord de l'Asie & de l'Europe orientale. Ce que nous savons des *Goths* & de *Huns*, nous prouve clairement qu'ils n'ont pas été d'extraction *Esclavone*. *Remarque du Trad.*]

[Note 4: On ne peut pas douter de l'existence de la langue *Esclavone* en *Illirie*, déjà du tems de la république Romaine. Les noms des villes, des rivières, des montagnes, des peuples, de ces contrées, conservés par les auteurs Grècs & Latins, sont visiblement *Esclavons*. *Promona, Alvona, Senia, Jadera, Rataneum, Stlupy, Uskana, Bilazora, Zagora, Tristolus, Ciabrus, Ochra, Carpatius, Pleuratus, Agron, Teuca, Dardani, Triballi, Græbai, Pirusiæ*, & tant d'autres mots, qui se trouvent dans les historiens & les géographes anciens, le prouvent assez. On pourroit ajouter encore un grand nombre de noms de racine *Esclavone*, qu'on rencontre en *Illirie* dans des inscriptions, dressées du tems des premiers Empereurs.]

On ne peut pas faire grande attention au sentiment de *Maginy*, qui dérive de l'*Épire* & les *Uscoques* & les *Morlaques*. Le dialecte de ces peuples a cependant plus d'affinité avec celui des *Rasciens*, & des *Bulgares*, qu'avec celui des *Albanois*. Supposé même que les *Morlaques* de la Dalmatie Vénitienne fussent sortis, en partie de l'*Albanie*, il seroit toujours question de savoir d'où ils sont venus pour se transplanter autrefois dans ce dernier pays? Cet auteur fait d'ailleurs une nation séparée des *Haiducks*, qui,

comme on peut juger par la signification de leur nom, n'ont jamais formé un peuple[5].

[Note 5: *Haiduck*, signifie originairement un chef de parti, ou, comme en *Transylvanie*, un chef de famille. En Dalmatie on se sert de ce mot pour désigner un criminel, un fugitif, un assassin ou un voleur de grand chemin.]

## §. II.

### *Étymologie du nom des MORLAQUES.*

Dans leur langue, les *Morlaques* s'appellent généralement Ulah[6]; nom national, duquel cependant, autant que j'ai pu apprendre, il ne se rencontre avant le treizième siècle, aucun vestige dans les documens existans en Dalmatie. Il signifie un homme puissant & considéré. Le nom de *More-Ulah*, ou par corruption de *Morlaque*, que leur donnent les habitans des villes, pourroit indiquer leur origine, & faire présumer que ce peuple est parti des bords de la mer Noire[7] pour s'emparer du pays qu'il habite actuellement. Il est probable, que le nom de *More-Ulah* a dénoté, dès le commencement, les puissans ou les conquérans venus de la mer, qui s'appelle *More* dans tous les dialectes de l'Esclavon.

[Note 6: Dans ces mots Esclavons, la lettre H se prononce avec une aspiration gutturale.]

[Note 7: Ou plutôt des bords de l'Océan septentrional.]

Une Étymologie du nom *Morlaque*, inventée par le célèbre savant Dalmatien JEAN LUCIO, & adoptée aveuglément par son compilateur FRESCHOT, mérite peu d'attention: Cet historien prétend, que le nom de *More-Ulah*, signifie des *Latins Noirs* quoique le mot *More*, en langue

Illyrienne, ne dénote pas le noir, & que les *Morlaques* soient plus blancs que les Italiens. Trouvant dans le mot *Ulah*, qui indique puissance & autorité, la racine commune des noms *Ulah* & *Ulak* ou *Valaques*, il en infère que les *Morlaques* & les *Valaques* doivent être nécessairement la même nation. Or les *Valaques* parlent un latin corrompu, & quand on leur en demande la raison, ils répondent qu'ils sont Romains: ainsi nos *Morlaques* sont aussi Romains, quoique leur langue soit si différente du Latin. Ces *Ulah*, descendans d'une colonie Romaine, furent depuis subjugués par les *Slaves*, parmi lesquels le nom de *Ulah* devint un terme injurieux, désignant la servitude, & appliqué uniquement aux classes les plus méprisées de la nation conquérante.

La foiblesse de ces conjectures chimériques se montrera suffisamment par quelques remarques. Les *Morlaques* ou les *Ulah*, prirent le nom de nobles & de puissans, avec autant de raison, que le corps de la nation prit celui de *Slave* ou d'illustre. Ce mot de *Ulah* n'a aucun rapport avec le Latin, & s'il est en effet, la racine du nom des *Valaques*, la raison en est naturelle, puisqu'il est connu, que, malgré quelques colonies Romaines établies par TRAJAN, la *Dacie* étoit presque entièrement peuplée par une nation, qui parlait Esclavon aussi bien que ses conquérans postérieurs. Il est peu croyable que ces vainqueurs *Slaves*, voulant laisser ou donner un nom au peuple vaincu, en eussent choisi un, qui dans leur propre langue, signifie un homme noble & puissant.

Il se trouve, sans doute, plusieurs mots dérivés du Latin, dans le langage des habitans de l'intérieur de l'*Illyrie*. Tels sont *falbun* fable; *plavo*, jaune, *slap*, cascade; *vino*, vin; *capa*, bonnet; *teplo*, tiède; *zlip*, aveugle; *sparta*, panier; *skrynja*, coffre; *lug*, forêt, qui viennent visiblement des mots Latins, *Sabulum*, *flavus*, *lapsus*, *vinum*, *caput*, *tepidus*, *lippus*, *sporta*, *scrinium*, *lucus*. Mais de ces mots, ou des autres encore, dont on pourroit dresser un assez long catalogue, il seroit absurde d'inférer que nos *Morlaques*

modernes descendent en droite ligne des anciens Romains, établis en Dalmatie.

C'est un défaut commun à presque tous les écrivains, qui traitent de l'origine des nations, de tirer des conséquences générales d'un petit nombre de données légères & particulières, dépendantes, à l'ordinaire, de quelques circonstances accidentelles & passagères. Je suis persuadé de la possibilité de découvrir l'origine des peuples par l'examen des langues qu'ils parlent: mais je suis convaincu en même tems, de la nécessité d'une profonde critique, pour distinguer les mots primitifs d'une langue, de ceux qui ont été empruntés des langues étrangères, si l'on veut éviter de tomber dans de grandes méprises. Dans la langue *Illyrienne*, répandue depuis la mer Adriatique jusqu'à l'Océan, se trouve une quantité considérable de racines, semblables à celles de la langue Grècque: il y en a même, parmi les noms des nombres, qui cependant doivent être sensés indigènes. Beaucoup de mots Esclavons sont entièrement Grècs; comme *Spugga, Trapeza, Catrida*, provenus sans aucune altération sensible de *Spoggos, Trapeza, Kathedra*. La multitude des Grécismes & l'analogie des deux Alphabets, ne m'engagera, pas cependant à soutenir, que la nation nombreuse des Esclavons descend des Grècs, resserrés dans un pays borné: ou plutôt que la première de ces nations, a envahi & peuplé la Grèce dans les tems les plus reculés. Il seroit également difficile & inutile d'éclaircir des matières de cette nature, qui resteront toujours couvertes des ténèbres de l'Antiquité.

Un savant Anglois[8] a traité de la ressemblance entre la langue *Illyrienne* & l'*Angloise*. Il y a, sans doute, dans ces deux langues quelques mots correspondans: mais, comme ces mots se trouvent dans la langue Germanique, portée par les *Saxons* dans la Grande-Bretagne, il faudroit examiner, si ces mots n'appartiennent pas plutôt à quelque dialecte des anciens *Celtes* du nord? En tout cas, je serois sur mes gardes avant de prononcer sur ces matières, à moins d'observer une ressemblance frappante

entre le corps entier & le génie des deux langues. La quantité de termes étrangers, mêlés sans l'Italien, prouve que, indépendamment de l'origine d'un peuple, son idiome peut contenir beaucoup de mots, qui lui sont communs avec des idiomes différens. Sans parler des Arabismes, des Grécismes, des Germanismes de la langue Italienne, dont MURATORI a déjà donné la collection, n'est-elle pas remplie encore d'Esclavonismes? *Abbajare* vient de *objalati*; *svaligiare* de *svlaçiti*; *barare* de *varati*; *tartagliare* de *tartati*, *ammazzare* de *Maç*, épée de son dérivé *maçati*; *ricco* de *srichian*, heureux; *tassa* de *çassa*; *copa* de *kuppa*; *danza* de *tanza*; *bravo* de *pravo*, adverbe d'approbation; *briga* est un mot purement Illyrien, qui répond à sa signification en Italie. Enfin, une infinité de mots du dialecte Vénitien, empruntés des *Illyriens*, ne prouvent pas que ces républicains descendent de la nation *Esclavone*.

[Note 8: *BREREWOOD*, de *Scrut. Relig.*]

### §. III.

*De la différence entre l'origine des MORLAQUES, & celle des habitans des bords de la mer & des ISLES.*

Les habitans des villes maritimes, qui font la véritable postérité des colonies Romaines, marquent peu de bonne volonté aux *Morlaques*, & ces derniers témoignent aux premiers, comme aux insulaires, un profond mépris. Ces sentimens réciproques, sont peut-être un indice d'une ancienne inimitié, qui a désuni ces deux races. Un *Morlaque* s'incline devant un gentilhomme des villes, ou devant un avocat, dont il a besoin: mais il ne les aime pas; il compte le reste de la nation, à qui il n'a pas à faire, dans la classe des *Bodoli*; nom auquel il attache une idée de mépris & d'injure. Je me souviens, à cette occasion, du propos d'un soldat Morlaque qui mourut, il y a peu de tems, dans l'hôpital de Padoue. Le religieux, destiné à le consoler dans ses derniers momens, ignorant la force de ce terme, commença son exhortation par lui dire: courage mon cher *Bodolo*! «Mon pere, répliqua le mourant tout de suite, ne m'appellez pas Bodolo, ou je me damne».

La diversité considérable dans le langage, dans l'habillement, dans les coutumes & dans le caractère, prouve clairement que les habitans des contrées maritimes de la *Dalmatie*, ont une autre origine que ceux qui habitent les montagnes: ou si leur origine est la même, qu'ils se sont établis

dans ce pays en différentes époques, & dans des circonstances, capables d'altérer le caractère national? Parmi les peuplades des *Morlaques* il regne la même diversité, résultante des différens pays d'où elles sont sorties, de leur mélange avec d'autres peuples, des invasions successives, & des guerres entre leurs tribus. Les habitans de *Kotar* sont généralement blonds, avec des yeux bleus, la face large & le nez écrasé; traits qui se rencontrent aussi chez les *Morlaques* des plaines de *Scign* & de *Knin*. Ceux de *Douaré* & de *Vergoraz* ont les cheveux châtain, le teint olivâtre, le visage long, & la taille avantageuse. Dans leur caractère on remarque la même diversité: les *Morlaques* de *Kotar* sont à l'ordinaire, doux, honnêtes & dociles; ceux de *Vergoraz*, au contraire sont féroces, altiers, audacieux & entreprenans. La situation de ces derniers, au milieu de montagnes stériles & inaccessibles, qui en augmentant les besoins, assurent aussi l'impunité des moyens pour les satisfaire, & leur inspire une passion démesurée pour la rapine. Peut-être le sang des anciens *Ardiées* & des *Autariates*, chassés par les Romains dans ces montagnes, coule-t-il encore dans leurs veines[9]?

[Note 9: «Les *Ardiées*, les *Daorisses*, les *Plérées* sont dans le voisinage de la rivière *Narona*. Les plus proches s'appellent les *Ardiées Varales*. Les Romains les éloignerent de la mer, & les chasserent dans les terres, pour les empêcher de piller & de saccager tout, selon leur coûtume. Leur pays est âpre, stérile, & digne de ses habitans sauvages.» *STRABON. L. VII.*]

Leurs pillages tombent à l'ordinaire sur les *Turcs*; en cas de besoin, cependant, ils n'épargnent guères plus les chrétiens. Entre plusieurs traits subtils & hardis de friponnerie, qu'on m'a racontés d'un de ces montagnards, il y en a un, qui me semble caractéristique. Un pauvre homme, se trouvant à une foire dans une ville voisine, posa par terre un chaudron, qu'il venoit d'acheter, & en s'assayant à côté, s'engagea dans un entretien sérieux avec un homme de sa connoissance. Le fripon de *Vergoraz* s'approcha, & mit le chaudron sur sa tête, sans changer de situation. Le propriétaire, ayant fini

son entretien & n'apercevant plus son chaudron, demanda à celui qui le portoit sur sa tête, s'il n'avoit pas vu quelqu'un emporter cet ustensile? «Non, répondit le fripon je n'y ai pas fait attention, mais si, comme moi, vous aviez mis votre chaudron sur votre tête, on n'auroit point pu vous le voler». Malgré ces friponneries, qu'on dit être très-communes chez cette nation, un étranger peut voyager dans ce pays en toute sûreté, & s'attendre à être par-tout bien escorté & reçu avec hôtepitalité.

## §. IV.

### *Des HAIDUCKS.*

Le plus grand danger à craindre vient de la quantité des *Haiducks*, qui se retirent dans les cavernes & dans les forêts de ces montagnes rudes & sauvages. Il ne faut pas cependant s'épouvanter trop de ce danger. Pour voyager sûrement dans ces contrées désertes, le meilleur moyen est précisément de se faire accompagner par quelques-uns de ces honnêtes gens, incapables d'une trahison. On ne doit pas s'effaroucher, par la réflexion que ce sont des bandits: quand on examine les causes de leur triste situation, on découvre, à l'ordinaire, des cas plus propres à inspirer de la pitié que de la défiance. Si ces malheureux dont le nombre augmente sans mesure, avoient une ame plus noire, il faudroit plaindre le sort des habitans des villes maritimes de la Dalmatie.

Ces *Haiducks* mènent une vie semblable à celle des loups; errant parmi des précipices presque inaccessibles; grimpant de rochers en rochers pour découvrir de loin leur proie; languissant dans le creux des montagnes désertes & des cavernes les plus affreuses; agités par des soupçons continuels; exposés à toute l'intempérie des saisons; privés souvent de l'aliment nécessaire, ou obligés de risquer leur vie pour pouvoir la conserver. On ne devoit attendre que des actions violentes & atroces, de la part de ces hommes devenus sauvages, & irrités par le sentiment continuel

de leur misere: mais on est surpris de ne les voir entreprendre jamais quelque chose contre ceux, qu'ils regardent comme les auteurs de leurs calamités, de respecter les lieux habités, & d'être les fidèles compagnons des voyageurs.

Leurs rapines ont pour objet le gros & le menu bétail, qu'ils traînent dans leurs cavernes, se nourrissent de la viande, & gardent les peaux pour se faire des souliers. Tuer le boeuf d'un pauvre laboureur, pour consommer une petite partie de sa chair & de sa peau, semble une indiscretion barbare, que je ne prétends pas excuser. Il faut remarquer cependant que les souliers sont de la nécessité la plus indispensable à ces malheureux, condamnés à mener une vie errante dans les lieux les plus âpres, qui manquent d'herbe & de terre, & qui sont couverts par les débris tranchans des rochers. La faim chasse quelquefois ces *Haiducks* de leurs repaire, & les raproche des cabanes des bergers, où ils prennent par force des vivres quand on les leur refuse. Dans des cas semblables, le tort est du côté de celui qui résiste. Le courage de ces gens est en proportion de leurs besoins & de leur vie dure. Quatre *Haiducks* ne craignent pas d'attaquer, & réussissent à l'ordinaire à piller & à battre, une caravane de 15, à 20 Turcs.

Quand les *Pandours*[10] prennent un *Haiduck*, ils ne le lient pas, comme on fait dans le reste de l'Europe: ils coupent le cordon de sa longue culotte, qui tombant sur ses talons, l'empêche de se sauver & de courir. Il paroît plus conforme à l'humanité, d'employer un moyen de s'assurer d'un prisonnier, sans le lier comme un vil animal. Un *Haiduck* se croit un homme d'importance, quand il a pu répandre le sang des infidèles. Un faux zèle de religion, joint à leur férocité naturelle & acquise, porte ces malheureux à infester les *Turcs* voisins sans s'embarrasser des conséquences de ces déprédations. Souvent leurs ecclésiastiques, remplis de préjugés & de cette impétuosité ordinaire à la nation, sont la première cause de ces excès, en

excitant & en nourrissant la haine naturelle de leurs compatriotes contre les *Turcs*.

[Note 10: *Pandour*, signifie en Esclavon, un preneur de voleurs. Cette espèce de maréchaussée a été pendant les dernières guerres, augmentée & employée comme une millice.]

## §. V.

### *Des vertus morales & domestiques des MORLAQUES.*

Le *Morlaque*, qui demeure loin de la mer & des villes de garnison, est à l'égard du moral un homme assez différent des autres nations. Sa sincérité, sa confiance, & sa probité, tant dans les actions ordinaires de la vie que dans les affaires, dégénère quelquefois entièrement en débonnairté & en simplicité. Les Italiens, qui trafiquent en Dalmatie, & même les habitans des villes maritimes, n'abusent que trop souvent de l'honnêteté de ces bonnes gens. Par cette raison la confiance des *Morlaques* diminue sensiblement, & fait place aux soupçons & à la crainte d'être trompés. Les expériences multipliées qu'ils ont des procédés des Italiens, a fait passer en proverbe la mauvaise foi de cette nation. Les termes *Passia-viro*, foi de chien, & *Lanzmanzka-viro*, foi d'Italien, sont dans leur langue, des termes synonymes & extrêmement injurieux. Cette prévention désavantageuse contre les Italiens, semblera devoir influencer sur un voyageur peu connu: mais, malgré ces sentimens, le *Morlaque*, né généreux & hôte hospitalier, ouvre sa pauvre cabane à l'étranger, fait son possible pour le bien servir, & ne demandant jamais, refuse même souvent avec obstination, les récompenses qu'on lui offre. Dans ce pays, il m'est arrivé plus d'une fois, de partager la table d'un homme qui ne m'avoit jamais vu, & qui ne pouvoit esperer raisonnablement de me revoir de sa vie.

Aussi longtems que je vivrai, je n'oublierai pas l'accueil cordial que j'ai reçu du *Voïvode* PERVAN à *Coccorich*. Mon unique mérite à son égard, étoit de me trouver l'ami d'une famille de ses amis. Une liaison si légère l'engagea néanmoins à envoyer à ma rencontre une escorte & des chevaux; à me combler des marques les plus recherchées de l'hospitalité nationale; à me faire accompagner, par ses gens & par son propre fils, jusqu'aux campagnes de *Narenta*, distantes de sa maison d'une bonne journée; enfin à me fournir des provisions si abondantes, que je n'avois rien à dépenser dans cette tournée.

Quand je partis de la maison de cet excellent hôte, lui & toute sa famille me suivirent des yeux, & ne se retirèrent qu'après m'avoir perdu de vue. Ces adieux affectueux me donnerent une émotion que je n'avois pas éprouvée encore, & que je n'espere pas sentir souvent en voyageant en Italie. J'ai apporté le portrait de cet homme généreux, à fin d'avoir le plaisir de le revoir malgré les mers & les montagnes qui nous séparent; & pour pouvoir donner, en même tems, une idée du luxe de la nation à l'égard de l'habillement de ses chefs. (*V. T. IV.*) me permit encore de prendre le dessin d'une de ses petites filles, habillée tout autrement que ne sont les femmes de Kotar & des autres contrées que j'ai parcourues.

Il suffit de traiter avec humanité les Morlaques, pour obtenir d'eux des bons offices de toute espèce & pour acquérir leur amitié. Dans ce peuple, l'indigent exerce l'hospitalité comme le riche: si celui-cy vous traite avec un agneau ou avec un mouton entier rôti, le pauvre offre un dindon, du lait, ou un gâteau de miel. Cette générosité ne se borne pas aux étrangers mais s'étend encore à tous ceux de la nation qui sont dans le besoin.

Quand un *Morlaque* voyageur va loger chez un ami ou chez un parent, la fille ainée de la famille, ou la nouvelle épouse s'il y en une dans la maison, le reçoit en l'embrassant. Un voyageur d'une autre nation, ne jouit pas de

cette faveur à son arrivée; les jeunes filles, au contraire, se cachent alors ou se tiennent dans l'éloignement. Les infractions fréquentes des loix de l'hospitalité, les ont peut-être effarouchées; où la jalousie des *Turcs* voisins a gagné aussi les *Morlaques*.

Aussi longtems que dans la maison d'un riche, dont le nombre est aujourd'hui bien diminué, se trouvent des denrées, les pauvres de ce village peuvent être assurés de leur subsistance. De-là vient qu'aucun *Morlaque* s'avilit assez jusqu'à demander l'aumône à un passant. Dans tous mes voyages, que j'ai faits par des contrées habitées par cette nation, je n'ai jamais rencontré un mendiant. Il m'est arrivé, au contraire, d'avoir besoin de choses que j'ai demandées à de misérables Bergers, qui malgré leur pauvreté, me donnerent libéralement ce qu'ils avoient. Plus souvent encore, quand j'ai traversé les campagnes au milieu des ardeurs du soleil, de pauvres moissonneurs sont venus à ma rencontre, pour m'offrir de leur gré des rafraichissemens, avec une cordialité franche & touchante.

Les *Morlaques* n'entendent guères l'économie domestique. Dans ce cas particulier, ils ressemblent aux *Hottentots*, & quand il se présente quelque occasion extraordinaire, ils consomment souvent dans une semaine, autant qu'il faudroit pour les nourrir pendant plusieurs mois. Une noce, la fête d'un saint, l'arrivée de quelque parent ou ami: enfin tout prétexte de réjouissance, les engage à boire & manger sans modération toutes les provisions qu'ils possèdent. Ils se tourmentent, au contraire, eux mêmes par la seule économie qui leur est habituelle: celle dans l'usage des choses qui devoient les garantir de l'intempérie des saisons. Quand un *Morlaque*, portant un bonnet neuf, est surpris par la pluye, il tire ce bonnet, & préfère de recevoir l'orage sur sa tête nue, au malheur de gâter sa coëffure. Il ôte ses souliers en passant par un borbier.

Un *Morlaque* est à l'ordinaire très-exact à remplir ses engagements, si une impossibilité absolue ne l'en empêche. Si au terme prescrit il ne peut pas payer une dette, il offre quelque présent à son créancier, en le priant de prolonger le terme du paiement. De-là vient que souvent, par la quantité de ces présents, il paye le double de la valeur de la dette.

## §. VI.

### *Des amitiés & des inimitiés.*

L'amitié, si sujette, parmi nous, au changement pour les causes le plus légères, est très-durable chez les *Morlaques*. Ils en font presque un article de religion, & c'est au pied des autels, qu'ils en serrent les noeuds sacrés. Dans le Rituel Esclavon ils se trouve une formule pour bénir solennellement, devant le peuple assemblé, l'union de deux amis ou de deux amies. J'ai assisté à une cérémonie de cette espèce dans l'église de *Perusich*, où deux jeunes filles se firent *Posestre*. Le contentement qui brilloit dans leurs yeux, après la formation de ce lien respectable, montrait aux spectateurs de quelle délicatesse de sentiment sont susceptibles ces âmes simples, non corrompues par les sociétés que nous appellons cultivées. Les amis unis d'une manière si solennelle, prennent le nom de *Pobratimi*, & les amies celui de *Posestrimé*, qui signifient *demi-frères & demi-soeurs*. Aujourd'hui les amitiés entre deux personnes de sexe différent ne se forment plus avec tant d'appareil: elles étoient plus usitées dans les tems réculés, où regnoit encore l'innocence[11].

[Note 11: Dozivgliega Viila Posestrima

S'Velebite visoke planine:

Zloga fijo, Kraliu Radoslave;

Eto na te dwanajest delija.

*Pifm. od Radosl.*

«Sa Fée *Posestrima* lui cria du sommet des montagnes: vous êtes malheureux, Roi Radoslave; douze cavaliers tombent sur vous.»]

Les associations, existantes parmi le peuple en Italie, sous le nom de *frères Jurés (Fratelli Giurati)*, paroissent être une imitation des amitiés, des *Morlaques*, & des autres nations de la même origine. La différence entre ces *Frères* & les *Pobratimi* ne consiste pas seulement dans le défaut de cérémonie; mais surtout encore dans le but, qui est louable dans les contrées Esclavonnes, & qui en Italie au contraire, est nuisible à la société.

Dans ces amitiés, les *Morlaques* se font un devoir de s'assister réciproquement dans tous les besoins, dans tous les dangers, & de vanger les injustices que l'ami a essuyées. Ils poussent l'enthousiasme jusqu'à hazarder & à donner la vie pour le *Pobratimé*. Ces sacrifices même ne sont pas rares, quoiqu'on parle moins de ces amis sauvages, que des *Pylades* des anciens. Si la désunion se met entre deux *Pobratimi*, tout le voisinage regarde un tel événement comme une nouveauté scandaleuse. Ce cas arrive cependant quelquefois de nos jours, à la grande affliction des vieillards *Morlaques*, qui attribuent la dépravation de leurs compatriotes à leur commerce trop fréquent avec les Italiens. Mais le vin & les liqueurs fortes, dont cette nation commence à faire un abus continuel, produisent chez elle, comme par-tout ailleurs, des querelles & des événemens tragiques.

Si les amitiés des *Morlaques*, non corrompus, sont confiantes & sacrées, leurs inimitiés ne sont pas moins durables & presque indélébiles. Elles passent de père en fils, & les mères n'oublient jamais d'inculquer, déjà aux enfans en bas âge, le devoir de venger un père tué, & de leur montrer souvent, à cet effet, la chemise ensanglantée, ou les armes du mort. La passion de la vengeance s'est si fort identifiée avec la nature de ce peuple, que toutes les exhortations du monde ne pourroient pas la déraciner. Un

*Morlaque* est porté naturellement à faire du bien à ses semblables, & à marquer sa réconnoissance pour les moindres bienfaits: mais il ne sait ce que c'est que de pardonner des injures. Vengeance & justice se confondent dans sa tête & composent une seule & même idée: combinaison, qui paroît, il est vrai, avoir formé la notion primitive de la justice. Ce peuple se sert d'un proverbe familier, qui n'est que trop accrédité: *Kò fe ne ofveti, onfe ne pofveti*, qui ne se venge pas, ne se sanctifie pas. Il est remarquable que dans la langue Illyrienne, *Ofveta* signifie également vengeance & sanctification, tout comme son verbe dérivé *Ofvetiti*. Les anciennes inimitiés des familles font couler le sang, encore après une longue suite d'années. En *Albanie*, comme on me dit, ces vengeances personnelles produisent des effets plus terribles encore, & les esprits aigris y sont plus difficiles à apaiser. Dans cette contrée, l'homme le plus doux est capable d'exercer la vengeance la plus barbare: il croit s'acquitter d'un devoir, en comettant un crime, en préférant un honneur chimérique à l'observation des loix, & en s'exposant de propos délibéré aux châtimens les plus sévères.

A l'ordinaire, le meurtrier d'un *Morlaque* bien apparenté, se voit obligé de s'enfuir & de se cacher pendant longtems dans différens endroits. Si par son adresse ou par son bonheur, il parvient à se dérober aux poursuites de ses ennemis, & s'il a trouvé le moyen d'amasser quelque argent, il tâche, après un tems raisonnable, d'obtenir son pardon. Pour traiter des conditions de sa paix, il demande un sauf-conduit, qu'on observe fidèlement. Il trouve des médiateurs, qui, à un jour fixé rassemblent les deux familles ennemies. Après quelques préliminaires on introduit le criminel dans le lieu de l'assemblée, où il entre en marchant à quatre, en se traînant par terre, & en tenant pendus à son col les armes, avec lesquelles il a exécuté le meurtre. Pendant qu'il se trouve dans cette position incommode & humiliante, un ou plusieurs des parens présens, font l'éloge du défunt; ce qui rallume quelquefois leur colère, & met la vie du criminel en danger. Dans quelques endroits, les parens du mort menacent le meurtrier, en lui mettant des armes

à la gorge, & ne consentent, qu'après beaucoup de resistance, à recevoir le prix du sang répandu. En *Albanie* ces paix coûtent beaucoup: chez les *Morlaques* elles se font souvent à peu de fraix: toutes, cependant, se terminent par un bon repas aux dépens du criminel.

## §. VII.

### *Des talens & des arts des MORLAQUES.*

Une grande vivacité d'esprit, & un génie naturellement entreprenant, font réussir les *Morlaques* en tout à quoi ils s'appliquent. Bien conduits, ils deviennent d'excellent soldats. Dans la dernière guerre avec la *Porte*, le brave général DELFINO, qui conquît sur les *Turcs* une partie considérable de la province, les employa dans le service en toute manière, principalement comme grenadiers. Ils réussissent merveilleusement dans la conduite des affaires de commerce, & quoique déjà avancés en âge, ils apprennent avec facilité à lire, à écrire & à calculer. On dit, qu'au commencement de ce siècle, les bergers *Morlaques* s'occupèrent beaucoup de la lecture d'un gros livre de théologie, de morale & d'histoire, compilé par un certain P. DIVCOVICH, & imprimé plusieurs fois à Venise avec leurs caractères *Cyrilliens-Bosniaques*, différens un peu des *Russes*. Il arriva souvent, quand le curé, plus pieux que savant, estropioit dans son prône quelque fait de l'histoire sainte, qu'un des auditeurs s'avisa de crier: *Nie tako*, il n'est pas ainsi. Pour obvier à ce scandale, on prit le parti de ramasser tous les exemplaires de cet ouvrage, qui par cette raison est devenu fort rare en Dalmatie. Leur vivacité d'esprit se montre aussi dans des reparties piquantes. Un *Morlaque* de *Scign* se trouvant présent à l'échange des prisonniers après la dernière guerre, vit qu'on rendit plusieurs soldats *Ottomans* contre un seul officier Vénitiens. Un des députés *Turcs* dit alors

en se moquant, que les Vénitiens lui paroissent faire un mauvais marché. «Sache, répliqua le *Morlaque*, que mon souverain donne volontiers plusieurs ânes pour un bon cheval».

Malgré les dispositions les plus heureuses pour tout apprendre, les *Morlaques* ont des connoissances très imparfaites à l'égard de l'agriculture & de l'art de gouverner le bétail. La ténacité à garder les anciennes coutumes, singulièrement propre à cette nation, & le peu de soin qu'on prend à les convaincre des avantages des nouvelles méthodes, ont du produire naturellement cet effet. Ils laissent les bêtes à corne, & à laine, exposées à l'inclémence de l'air, au froid, & souvent à la faim. Leurs charues, & les autres instrumens de labourage paroissent construits dans l'enfance des arts, & ressemblent aussi peu aux nôtres, que les modes du tems de *Triptoleme* ressemblent à celles du siècle présent. Ils font tant bien que mal, du beurre & des fromages, qui pourroient passer si ce laitage étoit préparé avec moins de malpropreté.

Le métier du tailleur se borne à l'ancienne & invariable coupe des habits, qui se prennent toujours de la même étoffe. Un drap plus étroit ou plus large que de coutume, désoriente un tailleur *Morlaque*, & met en défaut son habileté.

Ils ont quelques idées de l'art de la teinture, & leurs couleurs ne sont nullement à mépriser. Leur noir se fait avec l'écorce du *Frêne*, qu'ils appellent *Jassea*, mise en infusion avec du machefer, qu'ils ramassent dans les ateliers des maréchaux ferrans. Avec du *Pastel sauvage*, séché à l'ombre & bouilli pendant quelques heures, ils obtiennent un beau bleu foncé. Ils tirent le jaune & le brun du *fustet* [*Scèdano*], appelé par eux *Raci*, & la première de ces couleurs encore du *Fusain* [*Evonimo*] connu chez eux sous le nom de *Puzzalina*. Ils sont accoûtumés à teindre leurs étoffes à froid.

Presque toutes les femmes *Morlaques* savent broder & tricoter. Leurs broderies sont assez curieuses, & parfaitement égales des deux côtés de l'étoffe. Elles font un tissu à maille, que les Italiennes ne peuvent imiter, & dont elles se servent pour fabriquer cette espèce de cothurne, appelle *Nazuvka*, qu'elles portent dans leurs *Pappuzze* & leurs *Oporche*, ou souliers. Dans ces lieux on trouve aussi des métiers pour fabriquer des serges & des toiles grossieres: les femmes cependant y travaillent peu, leurs devoirs domestiques ne leur permettant guères de s'adonner à des travaux sédentaires.

Dans quelques villes, comme à *Verlika*, fleurit la poterie. Les vases travaillés grossièrement, & cuits dans des fourneaux rustiques creusés en terre acquièrent cependant avec le tems une dureté, qui surpasse celle des poteries Italiennes.

## §. VIII.

### *Des superstitions des MORLAQUES.*

Ces peuples, tant ceux qui sont de l'église Romaine que ceux qui sont de la Grècque, ont par rapport à la religion les idées les plus étranges. L'ignorance des ecclésiastiques qui devroient les éclairer, achève de les entretenir dans des opinions absurdes. Les *Morlaques* croient avec tant d'obstination, aux sorciers, aux esprits, aux spectres, aux enchantemens, aux sortilèges, comme s'ils étoient convaincus de l'existence de ces Etres par mille expériences réitérées. Ils sont persuadés aussi de la vérité des *Vampires*, à qui ils attribuent, comme en *Transylvanie*, le désir de sucer le sang des enfans. Lorsqu'un homme, soupçonné de pouvoir devenir *Vampire*, ou comme ils disent *Vakodlak*, meurt: on lui coupe les jarrets & on lui pique tout le corps avec des épingles; ces deux opérations doivent empêcher le mort de retourner parmi les vivants. Quelquefois un *Morlaque* mourant, croyant sentir d'avance une grande soif du sang des enfans, prie ou oblige même ses héritiers à traiter son cadavre en *Vampire* avant de l'enterrer.

Le plus hardi *Haiduck* se sauve à toutes jambes à la vue de quelque chose qu'il peut envisager comme un spectre, ou comme un esprit-follet; & de telles apparitions se présentent souvent à des imaginations échauffées, crédules & remplies de préjugés. Ils n'ont aucune honte de ces terreurs, & les excusent par une maxime, qui revient à un vers de PINDARE: «la

crainte des esprits, fait fuir même les enfans des dieux». Les femmes *Morlaques*, sont, comme il est naturel, cent fois plus craintives & plus visionnaires que les hommes, plusieurs, à force d'entendre dire qu'elles sont sorcières, s'imaginent l'être devenues réellement.

Ces vieilles sorcières, sont censées habiles dans l'art de faire des sortilèges de toute espèce. Un des plus ordinaires, est celui d'ôter le lait aux vaches d'autrui, pour augmenter le lait de leurs propres vaches. Elles exécutent encore des choses plus merveilleuses. On m'a raconté l'histoire d'un jeune homme, à qui deux sorcières enlevèrent, pendant son sommeil, le coeur, pour le manger rôti. Dormant profondément, il ne s'aperçut pas de sa perte; mais en se reveillant il sentit la place du coeur vuide. Un cordelier, couché dans la même chambre & qui ne dormoit pas, vit bien l'opération des deux sorcières, mais, se trouvant enchanté, ne put pas l'empêcher. L'enchantement cessant au réveil du jeune homme, ces deux méchantes femmes, après s'être frottées avec un onguent, s'envolèrent. Après leur départ le cordelier, s'empressant de tirer de la braise le coeur moitié rôti, le fit avaler au jeune homme, qui, comme de raison, le sentit tout de suite remis à sa place accoutumée. Ce cordelier raconte souvent cette histoire, & en assure, sous serment, la vérité. Les bonnes gens, qui l'écoutent, n'oseroient soupçonner que le vin a produit cette apparition, & que les deux femmes, dont l'une n'étoit nullement âgée, étoient venues dans la chambre pour autre chose que pour faire des sortilèges. Si ce peuple souffre du mal, causé par ces sorcières, appelées *Ujestize*, il a le remède à portée dans le secours des enchanteresses, connues sous le nom de *Babornize*, qui défont les enchantements, formés par les premières. Un malheureux incrédule, qui douterait de la vérité de ce système de magie, auroit à craindre le ressentiment des deux pouvoirs opposés.

Entre la communion Romaine & la Grècque règne une haine décidée, que les ministres de ces religions ne cessent de fomenter. Les deux partis

racontent, l'un de l'autre, milles anecdotes scandaleuses. Les églises des Latins sont pauvres, mais assez propres: celles des Grècs sont aussi pauvres, & de plus d'une malpropreté honteuse. Dans une ville de la MORLACHIE, j'ai vu un prêtre, assis par terre à la place devant l'église, écouter la confession des femmes qui s'étoient mises à genoux à ses côtés: posture singuliere, qui indique l'innocence des manières de ce bon peuple. Ils marquent aux ministres des autels une vénération profonde, une soumission entière & une confiance sans bornes. Souvent ces ministres traitent militairement leurs ouailles, & les corrigent par des coups de bâton. Sur ce procédé, comme sur les pénitences publiques, ils s'appuyent de l'exemple de l'église primitive.

Les prêtres abusent encore de la crédulité & de la confiance des pauvres Montagnards, en leur vendant chèrement des billets superstitieux & d'autres drogues de cette espèce. Ils écrivent d'une manière singuliere dans ces billets, appellees *Zapiz*, le nom de quelque saint; quelquefois ils en copient d'anciens, en y ajoutant quelque absurdité de leur propre invention. Ils attribuent à ces *Zapiz* à peu près les mêmes vertus, que les *Basilidens* attribuèrent à leurs monstrueuses amulettes. Pour se préserver ou pour se guérir de quelques maladies, les Morlaques les portent cousus à leur bonnet: souvent, dans le même but, ils les attachent aux cornes de leur bétail. Le profit considérable, que les prêtres tirent de ces paperasses, les engage à prendre toutes les mesures possibles pour en maintenir le crédit, malgré les fréquentes preuves de leur inutilité, dont ceux, qui s'en servent, ne manquent pas de s'appercevoir. Il est remarquable, que les *Turcs* même du voisinage accourent pour avoir de ces billets des prêtres Chrétiens; ce qui augmente encore le débit de cette marchandise.

Un autre point de la superstition Morlaque; qui cependant n'est pas entièrement inconnue parmi le peuple en Italie, c'est une vertu particulière contre l'épilepsie & plusieurs maladies, attribuée aux médailles de cuivre &

d'argent du Bas-Empire, ou aux monnoyes Vénitiennes du moyen âge, qui passent généralement pour être des médailles de *Sainte Héle*ne. Ils attribuent la même vertu aux monnoyes Hongroises, appelées *Petizze*, quand leur revers représente la *Sainte Vierge*, portant l'enfant Jésus sur le bras droit.

Les *Turcs* voisins, qui portent dévotement ces zapiz superstitieux, & qui présentent des offrandes, ou font dire la messe, devant les images de la sainte Vierge (actions surement contraires aux préceptes de l'Alcoran), tombent dans une contradiction manifeste, en ne voulant pas répondre au salut, usité parmi les habitans des bords de la mer, *buaglian Issus*; loué soit Jésus. Par cette raison les voyageurs vers les frontières se saluent réciproquement, en disant, *buaglian Bog*, Dieu soit loué.

## §. IX.

### *Des manières des MORLAQUES.*

L'innocence de la liberté, naturelle aux peuples pasteurs, se conservent en *Morlachie*; où l'on en observe, au moins, des vestiges frapants dans les endroits éloignés des côtés maritimes. La cordialité n'y est gênée par aucuns égards, & elle se montre à découvert sans distinction des circonstances. Une belle fille *Morlaque* rencontre en chemin un compatriote, & l'embrasse affectueusement sans penser à mal. J'ai vu les femmes, les filles, les jeunes gens, & les vieillards, se baiser tous entre eux, à mesure qu'ils s'assembloient sur la place de l'église; en sorte que toute une ville paroissoit composée d'une seule famille. Cent fois j'ai observé la même chose aux marchés des villes, où les *Morlaques* viennent vendre leurs denrées.

Les jours de fête, outre le baiser, ils se permettent encore de certaines libertés, que nous trouverions peu décentes: mais qu'ils ne regardent pas comme telles, en disant, que ce sont des badinages sans conséquence. Par ces badinages, cependant, commencent à l'ordinaire leurs amours, qui, quand les amants sont d'accord, finissent, souvent par des enlèvemens. Il arrive rarement qu'un *Morlaque* déshonore une fille, ou l'enlève contre sa volonté. Dans un cas semblable, elle seroit sûrement une belle défense, puisque dans ces pays le sexe cède de peu aux hommes en force & en courage. Presque toujours une fille fixe elle-même l'heure & le lieu de son

enlèvement. Elle le fait pour se délivrer d'une foule d'amants, auxquels elle a donné peut-être des promesses, ou desquels elle a reçu quelques présents galans, comme une bague de laiton, un petit couteau, ou telle autre bagatelle.

Les femmes *Morlaques* prennent quelque soin de leurs personnes pendant qu'elles sont libres: mais, après le mariage, elles s'abandonnent tout de suite à la plus grande malpropreté; comme si elles voulaient justifier le mépris avec lequel leurs maris les traitent. Il ne faut pas s'attendre, cependant, à des émanations douces à l'approche des filles *Morlaques*: elles ont la coutume d'oindre leurs cheveux avec du beurre, qui, devenu rance; exhale, même de loin, l'odeur la plus détestable.

## §. X.

### *De l'habillement des femmes.*

Les habits des femmes *Morlaques* varient suivant les districts, & paroissent toujours singuliers aux yeux d'un étranger. La parure des filles diffère de celles des femmes mariées, en ce que les premières portent sur leur tête des ornemens bizarres, au lieu que les dernières n'osent se coëffer que d'un mouchoir noué, blanc ou en couleur. Ces filles mettent un bonnet d'écarlate, d'où descend à l'ordinaire jusqu'aux épaules un voile, comme une marque de leur virginité. Si ce bonnet est garni de plusieurs médailles, parmi lesquelles se trouvent souvent de précieuses antiques; d'ouvrages de filogramme, comme des pendants d'oreilles, & de chaînes d'argent, terminées par des croissans: les plus hupées se croient assez parées. Quelques-unes y mettent encore des verres colorés, montés en argent. Les pauvres portent ce bonnet sans ornemens, ou garni seulement de coquillages étrangers, de boules de verres enfilées, ou de quelques pièces rondes d'étain, un principal mérite de ces bonnets, & par quoi les plus élégantes *Morlaques* montrent leur bon goût, c'est celui de fixer les yeux par le brillant des ornemens, & de faire du bruit au moindre mouvement de tête. Dans quelques endroits, elles plantent sur ces bonnets, des houpes de plumes teintes, qui ressemblent à deux cornes; dans d'autres elles y mettent des pannaches de verre filé, ou des bouquets de fleurs artificielles; achetées

dans les villes maritimes. On voit, dans cette variété d'ornemens fantasques & barbares, percer quelquefois une étincelle de goût & de génie.

Leurs chemises, destinées pour les jours de fête, sont brodées en soye rouge, souvent même en or. Elles travaillent elles-mêmes ces chemises en menant paître les troupeaux; & l'exactitude, avec laquelle elles font cette broderie, en marchant & sous métier, est réellement surprenante. Ces chemises se ferment au cou par deux crochets, nommés *Maite*, & elles sont ouvertes sur la poitrine comme celles des hommes.

Tant les femmes que les filles, portent des colliers de verres, en couleurs mêlées d'une manière barbare; elles chargent leurs doigts d'une quantité de bagues de laiton, ou d'argent, & leurs poignets de brasselets, de cuir couverts de lames d'étain ou d'argent selon leurs facultés. Elles ne connoissent pas les corps, & ne mettent jamais dans leurs corsets, brodés ou garnis de verre enfilé ou de coquillages, ni fer ni baleine. Où ce corset se joint à la jupe, elles portent une large ceinture, tissée de laine en couleur, ou faite de cuir ornée de plaques d'étain. Cette jupe est garnie, encore, à ses bords de coquillages, & s'appelle *Modrina*, puisqu'elle est toujours d'un bleu foncé nommé *Modro*. Leurs Robes, ou *Sadak*, de serge comme la jupe descend jusqu'au gras de jambes, & on la borde d'écarlate. Les bas des filles sont toujours rouges, & leurs souliers, ou *Opanké* semblables à ceux des hommes, sont composés d'un semelle de cuir crud, avec un dessus de bandelettes entrelacées de peau de mouton, appelées *Opulé*. Elles lient ces bandelettes au-dessus de la cheville du pied, de manière que cette chaussure ressemble au brodequin des anciens. Quelque riche que soit une famille, on n'y permet pas aux filles de se servir d'autres souliers, mariées: elles peuvent quitter les *Opanke* & prendre des babouches, ou *l'apuzzé* à la mode des *Turques*.

Les filles cachent sous le bonnet leurs cheveux tressés: les femmes laissent tomber ces tresses sur la poitrine, se les nouent quelquefois sous le menton; toujours elles y attachent, des verres, des médailles ou d'autres pièces de monnoye percées suivant la coutume des *Tartares* & des *sauvages de l'Amérique*. Une fille qui donne atteinte à sa réputation risque de se voir arracher son bonnet rouge, par le curé, en public dans l'église, & d'avoir les cheveux coupés par quelque parent, en signe d'infamie. Par cette raison, s'il arrive qu'une fille manque à son honneur, elle dépose volontairement les marques de sa virginité & quitte son pays natal.

## §. XI.

### *Des mariages des MORLAQUES.*

Il est très-commun chez cette nation, qu'un jeune homme, natif d'un endroit très-éloigné, fasse la demande d'une fille. Ces mariages se traitent entre les vieillards des familles intéressées, sans que les époux futurs se soient jamais vus. La raison de ces recherches lointaines, n'est pas la rareté des filles dans le village ou dans les environs, mais le désir de s'allier à une famille étendue & célèbre pour avoir produit des hommes courageux. Le père de l'époux, ou quelque parent âgé, vient demander la fille, ou plutôt une fille d'une telle maison, le choix n'étant pas à l'ordinaire déterminé d'avance. On lui montre toutes les filles de la maison, & il choisit selon son goût, quoiqu'il respecte le plus souvent le droit d'ainesse. Rarement on refuse une fille & l'on s'arrête peu à l'examen des circonstances de celui qui la recherche. Souvent un *Morlaque* donne sa fille à son propre valet ou à un simple laboureur, comme il étoit usité du tems des patriarches. Tant on fait peu de cas des femmes dans ces contrées.

Elles jouissent néanmoins, dans ces occasions, d'un droit, que le sexe dans d'autres pays voudroit posséder, & auquel il pourroit prétendre avec justice. Quand on accorde la fille demandée, l'entremetteur du mariage va chercher l'époux & le mene chez sa future, pour qu'ils apprennent à se connoître. Si les jeunes gens se plaisent réciproquement, l'affaire est

conclue. Dans quelques districts, la fille, avant de donner sa parole, va voir la maison & la famille du prétendant, & elle a la liberté de rompre le contract, toutes les fois que les personnes ou l'habitation lui déplaisent. Si elle en est contente? elle retourne dans la maison paternelle, où le futur, avec ses parens & les amis de sa famille, l'accompagnent.

Le tems fixé pour les noces étant arrivé, l'époux assemble ses parens les plus distingués, qui ainsi réunis, s'appellent *Svati*, qui bien montés & bien ajustés, vont ensemble à la maison de l'épouse. L'ornement distinctif d'un homme invité aux noces, est un panache de queue de Paon, planté sur le bonnet. Toute la compagnie est bien armée, pour pouvoir repousser les attaques ou les embûches de ceux qui voudroient troubler la fête.

Dans les anciens tems, de telles surprises étoient à craindre: alors, comme on peut voir par les chansons héroïques de la nation: les prétendants à la main d'une fille, tâchoient de mériter la préférence par des actions courageuses, ou par des preuves d'âgileté, d'adresse, & de vivacité d'esprit. Dans un ancien poème sur les noces du *Vojvode JANCO de Sebigne*, qui étoit contemporain du fameux GEORGE STRATIOTICH surnommé *Scanderbeg*, les frères d'une certaine JAGNA de *Temeswar*, qu'il avoit demandée en mariage, proposerent à ce JANCO, après l'avoir enyvré, des jeux, avec l'alternative de lui donner leur soeur s'il gagnoit, ou de le tuer s'il perdoit. «En premier lieu ils produisirent une lance, dont la pointe perce une pomme, & lui dirent d'un air gracieux: JANCO, avec une flèche tu dois abattre cette pomme, si tu manques ton coup, tu ne rapporteras pas ta tête; & tu n'emmèneras pas l'aimable épousée»[12]? Un autre jeu proposé, étoit de franchir d'un seul sault neufs chevaux placés l'un à côté de l'autre: le troisième, de reconnoître sa future, entre neuf filles voilées. Janco, brave guerrier, mais peu habile dans ces joutes galantes, mit à sa place un de ses neveux, comme l'usage de son siècle lui permettait de faire. Le moyen par lequel ZÉCULO, ce neveu de JANCO, devina l'épouse promise à son oncle,

mérite d'être rapporté, au risque d'allonger cette digression. Sur son manteau, étendu par terre, il jette une poignée de bagues d'or, & s'adressant aux neuf voilées, il dit: «Approche, ramasse les bagues, aimable enfant, toi qui es destinée à JANCUS. Si une autre ose étendre sa main, d'un seul coup de sabre, je lui tranche la tête & le bras ensemble. Toutes reculèrent avec effroi: mais l'amante de Janco ne recula pas; elle ramassa les bagues, & en para ses mains blanches». Ce ZÉCULO avoit, en vérité, un talent particulier pour reconnoître les masques.

[Note 12: Ce poëme ne passe pas pour être exactement conforme à la vérité historique: mais il sert, au moins à faire connaître les moeurs du tems, & le caractère de la nation.]

Celui, qui après ces épreuves, étoit refusé tâchoit de se dédommager par la force d'une, préférence, accordée à un autre, & qu'il croyoit injuste: d'où résultoient de sanglantes querelles. Sur les tombeaux des anciens *Slaves*, qu'on trouve encore dans les forêts & dans des lieux déserts de la Morlachie, on voit beaucoup de grossiers bas-reliefs qui représentent de tels combats[13].

[Note 13: Il se trouve de ses tombeaux principalement dans les bois entre *Gliuhuski* & *Vergoraz*, sur les bords du *Trébisat*, un peu loin de l'ancien chemin militaire, qui conduit de *Salona* à *Narona*. On en voit beaucoup encore à *Lovrech*, à *Cista*, à *Mramor*, entre *Scign* & *Imoski*. Il y en a un isolé à *Dervenich* en *Primorjé*, appelé *Costagnichia-Greb*; comme aussi à *Zakuçaz*, qu'on dit érigé sur le lieu même du combat.]

On conduit à l'église l'épouse voilée, au milieu des *Suati* à cheval. Après la cérémonie de la bénédiction, on la ramene à la maison de son père, ou à celle de son époux, si elle est peu éloignée, parmi les décharges d'armes à feu, & parmi des cris de joye & des témoignages d'une allegresse barbare. Pendant la marche, & pendant le repas, qui commence aussi-tôt après le

retour de l'église, chacun des *Soati* exerce une fonction particulière. Le *Parvinaz* les précède tous, & chante à quelque distance. Le *Bariactar* fait flotter un étendart de soye, attaché à une lance, dont la pointe est garnie d'une pomme: aux noces des gens de distinction, on voit trois ou quatre de ces *Bariactars*. Le *Stari-Svat* est le principal personnage de la nôce, & cette dignité se donne toujours à l'homme le plus considéré parmi les parens. Le *Stachés* reçoit les ordres du *Stari-Svat*. Les deux *Divéri*, destinés à servir l'épouse, doivent être les frères de l'époux. Le *Kuum* fait les fonctions de parrain, & le *Komorgia*, ou *Seksana*, celles de gardien de la dot. Un *Chiaus* porte la masse, & range la marche comme un maître de cérémonie; il chante à haute voix: *Breberi, Davori, Dobra-Srichia, Jara, Pico*; noms des anciennes divinités tutélaires de la nation. Le *Buklia*, est l'échanson de la nôce, en voyage comme à table. Ces charges se doublent ou se triplent suivant l'importance ou les besoins d'une compagnie nombreuse.

Le repas du premier jour se donne quelquefois dans la maison de l'épouse: mais plus souvent dans celle de l'époux, où se rendent les *Svati* immédiatement après la bénédiction du mariage. Trois ou quatre hommes à pieds, précédent, en courant, le cortège, & le premier arrivé reçoit pour prix de son agilité une *Mahrama* espèce d'essuye-main brodé aux deux extrémités. Le *Domachin*, ou le chef de la maison, va à la rencontre de sa belle-fille, à laquelle, pendant qu'elle est encore à cheval, on présente un enfant, pris dans la famille ou chez les voisins, pour le caresser. Avant d'entrer dans la maison, elle se met à genoux, & baise le seuil de la porte: Sa belle mère, ou quelqu'autre femme de la parenté, lui met alors en main un crible, rempli de grains, & de menus fruits, comme noix & amandes, qu'elle doit répandre sur les *Svati*, en les jettant derrière elle par poignées. Ce jour l'épouse ne mange pas avec les parens; mais à une table particulière avec le *Stachés* & les deux *Divéri*. L'époux s'assoit à la table des *Svati*: mais pendant ce jour, consacré à l'union conjugale, il n'ose rien couper ni délier: c'est au *Kuum* à lui découper le pain & les viandes. L'office du *Domachin*

est d'inviter à boire, & le *Stari-Svat*, en faveur de sa dignité, doit répondre le premier à cette invitation. A l'ordinaire le tour de la *Bukkàra*, espèce de coupe de bois d'une grande capacité, commence par des vœux pour la prospérité de la foi, ou par des santés adressées aux noms les plus respectables.

Dans ces repas règne, au reste, l'abondance la plus excessive, à laquelle contribuent aussi les *Svati*, dont chacun, apporte sa part des provisions. On commence le dîner par le fruit & le fromage, & on le finit par la soupe, d'une manière précisément opposée à nos usages. Parmi les viandes, entassées avec prodigalité, se trouvent des chevreaux, des agneaux, de la volaille, & quelquefois du gibier: mais on sert rarement du veau, & jamais peut-être chez les Morlaques, qui n'ont pas adopté des mœurs étrangères. Cette aversion pour le veau vient des tems les plus reculés, & déjà *St. Jerome* en fait mention[14]. Un auteur, né en *Bosnie* & vivant au commencement du siècle passé, POMCO MARNAWICH dit: «que jusqu'à son tems les Dalmates, préservés de la contagion des vices étrangers, s'abstiennent du veau comme d'une nourriture immonde»[15]. Si les femmes de la parenté sont invitées à un tel festin, suivant un usage généralement établi, elles mangent en particulier, & jamais à la table des hommes.

[Note 14: At in nostra provincia scelus putant vitulos devorate. HIERONIM. *contra Jovin.*]

[Note 15: Ad hanc diem Dalmatae, quos peregrina vitia non infecere, ab efu vitulorum, nonfecus ac ab immunda esca, ab horrent. MARNAV. *de Illyrico.*]

L'après-dinée se passe en jeux d'esprit ou d'adresse, à danser, ou à chanter d'anciennes chansons. Après le souper, les trois invitations solennelles à boire finies, le *Kuum* mene l'époux dans la chambre nuptiale, qui est

toujours ou la cave, ou l'étable ordinaire des bestiaux. A peine y arrivé, il fait sortir le *Stachés* & les deux *Divéri*, & reste seul avec les deux conjoints. Si un meilleur lit, que la paille, s'y trouve, il les y conduit; & après avoir ôté la ceinture à la fille, il oblige les époux à se déshabiller réciproquement. Autrefois l'usage vouloit que le *Kuum* déshabillât l'épouse en entier, & en vertu de cet usage, ce père spirituel conserve le privilège de la baiser dans toutes les occasions: privilège, agréable peut-être au commencement, mais qui, avec le tems, devient surement onéreux. Quand les époux sont déshabillés, le *Kuum* se retire, & écoute à la porte, s'il y en a une. Il annonce l'événement par un coup de pistolet, auquel les *Svati* répondent par une décharge de leurs fusils. Si l'époux n'est pas content de l'état, où il a trouvé sa jeune femme, la fête est troublée. Nos *Morlaques* cependant ne font pas autant de bruit d'un tel accident que n'en font les habitans de l'*Ukraine*, quoique ces deux nations conviennent d'ailleurs assez dans l'habillement, dans les usages, dans le dialecte & même dans l'ortographe. Les *Mals-Russes* promenant le lendemain en triomphe la chemise de la nouvelle mariée, & maltraitent brutalement la mère, si la vertu de la fille est suspectée. Un des outrages qu'ils font à un telle gardienne peu exacte, s'est de lui donner à boire dans un gobelet percé au fond[16].

[Note 16: Ces coutumes sont assez générales par toute la Russie.]

Pour punir le *Stachés* & les deux *Divéri*, d'avoir abandonné la fille confiée à leurs soins, on les fait boire des rasades copieuses, avant de les admettre de nouveau dans la compagnie des *Svati*. On consomme dans les occasions une quantité prodigieuse de *Rakia*, ou d'eau de vie. Le jour suivant la jeune femme dépose le voile & le bonnet, & assiste la tête couverte, au repas *des Svati*: où elle est obligée d'écouter les équivoques les plus grossières, & les plus mauvaises plaisanteries, que les convives yvres, secouant dans ces occasions le joug de la décence; se croient permis de lui adresser.

Ces fêtes, nommées *Zdrave* par les anciens *Huns*, s'appellent *Zdravizze* chez les *Morlaques*; d'où dérive le mot Italien *Stravizzo*, festin ou régal. Elles durent trois, six, ou huit jours, & quelquefois davantage, suivant les moyens ou l'humeur prodigue de la famille qui les donne. Dans ces jours d'allégresse, la jeune femme fait des profits considérables, qui composent à peu près tout son petit pécule: car elle n'a pour dot que ses habits & une vache; il arrive même souvent que son père, au lieu de la doter, exige une somme de l'époux. Tous les matins elle présente de l'eau à ses hôtes, dont chacun après s'être lavé les mains, est obligé de jeter dans le bassin une pièce d'argent: aussi est-il juste qu'ils payent celle qui les engage à remplir un devoir de propreté qu'ils oublient d'observer à l'ordinaire pendant plusieurs mois. Il est permis à la jeune femme de faire des tours de malice aux *Svati*: comme de cacher leurs *Opanké*, leurs bonnets, leurs couteaux, ou d'autres choses de première nécessité; qui sont forcés alors de les racheter avec une somme d'argent, déterminée par la compagnie. Outre ces contributions, ou volontaires ou extorquées, chaque convive, suivant l'usage établi, doit encore faire un présent à l'épouse, qui le dernier jour des *Zdravizze*, leur offre à son tour quelques petites galanteries. Le *Kuum* & l'époux les portent, sur leurs sabres nus, au *Domachin*; qui les distribue aux *Svati* en observant les rangs: ces petits présents consistent à l'ordinaire, en chemises, en mouchoirs, en serviettes, en bonnets, ou en bagatelles de peu de valeur.

Les cérémonies des noces, sont à peu près entièrement les mêmes, dans toute la vaste contrée occupée par les *Morlaques*: les habitans des isles, & ceux des villages des côtés de l'*Istrie* & de la *Dalmatie*, les observent aussi, en n'y mettant que peu de variations. Parmi ces variations, il en est une digne d'être remarquée, qui s'observe dans l'isle *Zlarine* près de *Sebenico*. Dans le moment, où l'épousée est prête à suivre son mari dans sa chambre, le *Stari-Svat*, qui à l'ordinaire se trouve yvre, doit abatre d'un seul coup de sabre la guirlande de fleurs qu'elle porte sur la tête. Dans le village de

*Novaglia*, situé dans l'isle de *Pago*, au Golfe de *Quarnaro*, règne une coutume plus comique & moins dangereuse, quoique également sauvage & brutale. Quand un jeune homme est sur le point d'emmener sa promise, le père & la mère, en lui remettant leur fille, lui font, avec une exagération grotesque, le détail de ses mauvaises qualités. «Puisque tu veux l'avoir absolument, sache qu'elle ne vaut rien, qu'elle est obstinée, capricieuse &c». L'époux se tournant alors vers elle lui dit: «vous êtes faite ainsi? je je rangerai bien votre tête». Il accompagne ces paroles de gestes menaçans, & en faisant semblant de la battre, afin que son procédé ne soit pris pour une vaine cérémonie, il lui donne souvent des coups réels. En général les femmes *Morlaques*, comme les insulaires, excepté les femmes des villes, ne paroissent pas fâchées de recevoir des coups de bâton de leurs maris, & quelquefois même de leurs amants.

Dans les environs de *Dernifa*, la nouvelle épouse est obligée, pendant la première année de son mariage, de baiser tous les hommes de sa nation & de sa connoissance, qui viennent dans sa maison. Cette année écoulée, elles sont dispensées de cette salutation, comme si la malpropreté insupportable, à laquelle elles s'abandonnent en peu de tems, les rendit indignes de faire de telles politesses. Cette malpropreté est peut-être, en même tems, la cause & l'effet de la manière humiliante, avec laquelle les maris & les parens les traitent. Quand les hommes nomment une personne du sexe devant des gens respectables, ils se servent toujours de la formule, usitée aussi parmi nos paysans quand ils nomment leur bétail, sauf votre respect. Le plus poli *Morlaque* en parlant de sa femme, dit: *da prostitute, moya xena*, pardonnez-moi, ma femme. Ceux en petit nombre, qui possèdent un mauvais chalit, où ils dorment sur la paille, n'y souffrent jamais leur femme, qui est obligée de coucher sur le plancher. J'ai couché souvent dans les cabanes des *Morlaques*, & j'ai été témoin de ce mépris universel qu'ils marquent au sexe. Mais si les femmes, dans ces endroits où elles sont ni belles ni

aimables, paroissent mériter un tel mépris, il leur fait perdre cependant encore le peu de dons qu'elles avoient reçues de la nature.

L'état de ces femmes, dans leurs grossesses & dans leurs accouchemens, passeroit pour un miracle dans les autres pays, où la vie molle du sexe le rend si sensible. Une *Morlaque*, quand elle est enceinte, ne se ménage point, ni à l'égard de la nourriture, ni du travail, ni de la fatigue d'un voyage. Souvent elle accouche seule, au milieu des champs, loin de toute habitation: elle ramasse alors son enfant, le va laver à la première eau qu'elle trouve, le porte chez elle, & reprend le lendemain ses occupations accoutumées; même celle de mener paître les troupeaux. Quand l'enfant naît dans la maison paternelle, on ne laisse pas, suivant l'usage immémorial de la nation, de le laver dans l'eau froide: de sorte que les *Morlaques* peuvent dire comme les anciens habitans d'Italie:

*Durum à stirpe genus, natos ad flumina primum Deferimus,  
foevoque gelu duramus & undis*

Aussi les bains froids ne produisent-ils pas à ces enfans de mauvais effets, comme le croient ceux qui désapprouvent la coutume des Ecossois & des Irlandois comme préjudiciable aux nerfs, & qui attribuent à la superstition les immersions usitées chez les anciens *Germaines*[17].

[Note 17: V. Mém. de la Soc. Econom. de Berne. A. 1764. p. III.]

On enveloppe ces petites créatures de misérables haillons, & après les avoir soignés dans cet état, au plus mal possible, pendant trois à quatre mois, on les laisse se trainer à genoux, tant dans la maison qu'en pleine campagne. Par ce moyen ils acquièrent, avec l'habitude de marcher de bonne heure, encore cette force & cette santé robuste, dont jouissent les *Morlaques*, & qui les rend capables d'affronter les neiges & les froids les plus violens sans couvrir la poitrine. Les mères allaitent leurs enfans jusqu'à

ce qu'une nouvelle grossesse les force de cesser & si elles ne redevenoient enceintes pendant quatre ou six ans, elles continueraient à les nourrir de leur lait. Cette coutume rend croyable ce qu'on dit de la longueur de leurs mamelles, qui leur rend possible d'allaiter les enfans derrière le dos, ou par-dessous les bras.

Ils mettent tard la culotte aux garçons, qu'on voit communément à l'âge de 14 à 15 ans courir encore couverts d'une simple chemise, qui leur va jusqu'aux genoux. Cette coutume s'observe sur-tout vers les confins de la *Bosnie*, à l'imitation de celle des sujets de la *Porte*, qui avant d'avoir la culotte ne payent point de Karaz ou de capitation. Avant cette époque on regarde les garçons comme des enfans, incapables de travailler & de gagner leur vie.

A l'occasion d'un accouchement, & principalement du premier, tous les parens & amis de la famille, envoient des présens de choses comestibles, & avec ces présens on fait un souper appelle *Bàbine*. Les accouchées n'entrent dans l'église qu'après quarante jours écoulés, & après avoir été purifiées par la bénédiction du prêtre.

Les enfans des *Morlaques* passent leur bas âge dans les bois, à garder les troupeaux. Dans ce loisir & dans cette solitude, ils s'occupent de travaux en bois, qu'ils exécutent avec un simple couteau. On voit chez eux des tasses & des sifflets de cette matière, ornés de bas-reliefs singuliers, qui ne manquent pas de mérite, & qui prouvent la disposition de cette nation à faire des progrès dans les arts.

## §. XII.

### *Des Alimens des MORLAQUES.*

Le lait, préparé de toute manière, est la nourriture la plus commune des *Morlaques*. Ils l'aigrissent avec du vinaigre, & il en résulte une espèce de caillé extrêmement rafraichissant. Le petit lait, qu'ils en séparent, est leur boisson la plus agréable, qui ne déplaît pas non plus à un palais étranger. Avec du fromage frais, frit dans du beurre, ils font leur meilleur plat, quand ils veulent régaler un hôte inattendu. Ils ne se servent guères de pain préparé à notre manière: mais de galettes[18], pétries de farine de millet, d'orge, de mays, de sorgo, & de froment s'ils sont en état d'en acheter; ils cuisent ces galettes journellement sur la pierre de l'âtre.

[Note 18: Ils les appellent *Pogaccie*, nom emprunté de l'Italien, *Fogaccia*, en prononçant la lettre F suivant l'usage des anciens *Esclavons*.]

Les choux aigres, dont ils font la plus grande provision possible, avec les racines & les herbes comestibles, qui se trouvent dans les bois & dans les champs, leur fournissent une nourriture saine & peu couteuse. Mais après les viandes rôties, pour lesquelles ils ont une véritable passion, l'ail & les échalottes sont pour eux les mets les plus délicieux. Un *Morlaque* s'annonce, déjà de loin, aux nez non accoutumés à cette odeur, par les exhalaisons de son aliment favori. Je me souviens d'avoir lu quelque part,

que STILPON, repris pour être entré, contre la défense, dans le temple de Cères après avoir mangé de l'ail, répondit: «donnez-moi quelque chose de meilleur, & je ne mangerai plus d'ail». Les *Morlaques* n'accepteroient pas cette condition, qui même ne leur seroit pas peut-être avantageuse. Il est probable, que l'usage journalier de ces végétaux corrige en partie la mauvaise qualité des eaux des réservoirs fangeux & des ruisseaux marécageux, dont les habitans de plusieurs cantons de la *Morlachie* sont nécessités, pendant l'été, de faire leur boisson ordinaire. Ces végétaux contribuent peut-être aussi à maintenir ce peuple sain & robuste. On trouve en effet parmi eux un grand nombre de vieillards frais & vigoureux, & je serois tenté d'en faire encore un mérite à l'ail, quoiqu'en puisse dire HORACE. Il m'a paru étrange, que les *Morlaques*, qui font une si grande consommation d'ail, d'oignons & d'échalottes, ne plantent pas ces végétaux dans leur vastes & fertiles campagnes, & que, par cette négligence, ils se voyent obligés d'en acheter tous les ans pour plusieurs milliers de ducats des laboureurs des environs d'*Ancona* & de *Rimini*. Ce seroit une contrainte salutaire que de les forcer à de telles plantations: si je ne craignois pas m'exposer au ridicule, je proposerois un moyen de leur épargner des sommes considérables, c'est celui de les encourager à des cultures de cette espèce par des récompenses: moyen par lequel on obtient tout du laboureur.

Un des derniers gouverneurs de la *Dalmatie*, animé d'un zèle patriotique, introduisit dans cette province la culture du chanvre, qui cependant ne subsiste plus avec la même vigueur. Quelques *Morlaques*, convaincus par l'expérience des avantages de cette culture, la continuent néanmoins, & ne dépendent plus autant pour les toiles étrangères, dont ils fabriquent chez eux une partie. Pourquoi ne pourroient-ils pas tous reprendre le désir de cultiver une plante qui est devenue pour eux un besoin de première nécessité?

La vie frugale & laborieuse des habitans de la *Morlachie*, jointe à la pureté de l'air qu'ils respirent, font qu'il s'y trouve, sur-tout dans les

montagnes, un grand nombre de gens qui parviennent à un âge très-avancé. Comme ils ignorent cependant à l'ordinaire le tems précis de leur naissance, je ne voudrois pas chercher parmi eux un second DANDO[19]. Je crois pourtant avoir remarqué un bon vieillard qui pourrait faire pendant au célèbre PARR.

[Note 19: Alexandre Cornelius memorat Dandonem Illyricum D. annos  
vixisse  
Plin. 7. c. 48.]

## §. XIII.

*Des meubles, des Cabanes; de l'habillement & des armes des MORLAQUES.*

Les Morlaques aisés se servent, au lieu de matelats, de couvertures grossières, qui leur viennent de la *Turquie*: rarement un richard parmi eux a un lit comme les nôtres; il est peu commun même de voir un bois de lit travaillé grossièrement, dans lequel ils dorment sans draps & sans matelats, entre leurs couvertures Turques. Le lit de presque tous est la terre nue, couverte, tout au plus, d'un peu de paille, où ils étendent leur grosse couverture, dans laquelle ils s'enveloppent entièrement. En été ils aiment dormir dans une cour en plein air, & cette coutume est sans doute le moyen le plus sûr de se délivrer des insectes domestiques.

Dans leurs cabanes ils ont peu de meubles, & simples, tels comme doit les avoir un peuple de bergers & de laboureurs, qui dans ces arts même est si peu avancé. Si la maison d'un Morlaque a un galetas, & si elle est couverte d'ardoise ou de tuile, les travées servent de garde-robe à la famille qui alors est censée vivre d'une manière magnifique: dans ces maisons brillantes même, les dames couchent sur le plancher. Je les ai vues quelquefois moudre jusqu'à minuit, en chantant à haute voix des chansons tout-à-fait diaboliques, dans la même chambre où je devois coucher, & au

milieu de dix ou douze personnes étendues par terre, & qui, malgré cette musique dormoient d'un profond sommeil.

Dans les endroits éloignés de la mer & des villes, les maisons des *Morlaques* ne sont que de pauvres cabanes, couvertes de paille ou de bardeau, appelle *Zimblé*; couverture usitée sur-tout dans les montagnes, où l'on manque d'ardoise, & où il est à craindre que les vents, en découvrant la cabane, n'ensévelissent les habitans sous les ruines du toit. Le bétail vit dans le même bâtiment, & n'est séparé de ses maîtres que par une simple cloison de baguettes entrelacées, enduite de boue ou de bouse de vache: les murs de la cabane sont encore de la même matière, ou composés de grosses pierres posées à sec les unes sur les autres.

Au milieu de la cabane se trouve le foyer, dont la fumée sort par la porte, le seul endroit par où elle puisse s'échapper. Par cette raison ces misérables demeures sont toutes noires & vernies de suye: tout y sent la fumée, même le lait dont se nourrissent les *Morlaques*, & qu'ils offrent volontiers aux voyageurs. Les personnes & leurs habits contractent la même odeur empestée. Pendant la saison froide, la famille soupe autour du foyer, & chacun, s'endort au même endroit, où assis à terre il avoit mangé. Quelques cabanes sont garnies, de bancs. Au lieu d'huile, ils brûlent du beurre dans leurs lampes: le plus souvent cependant ils s'éclairent la nuit avec des copeaux de sapin, dont la fumée noircit étrangement leurs visages. Rarement un *Morlaque* aisé habite une maison, bâtie à la manière des *Turcs*, ou meublée à la nôtre: les plus riches vivent à l'ordinaire en sauvages. Malgré la pauvreté & la saleté de ces habitations, ce peuple n'y souffre aucune de ces immondices, que nous gardons quelques fois longtems dans nos chambres. Dans ces contrées, personne, ni homme ni femme, quoique malade, pourrait se résoudre à aller à ces nécessités dans sa propre cabane; on porte, dans les cas d'un tel besoin, les mourans même, en plein air. Si un étranger, par mépris ou par ignorance, s'avisait de salir de

cette manière la plus chétive habitation, il risqueroit la vie, ou au moins de recevoir solennellement la bastonnade.

L'habillement des hommes est simple & économique. Ils se servent, comme les femmes, d'*Opanké* en guise de souliers: ils se chaussent d'une espèce de brodequin tricoté, nommé *Navlakaza*, qui au-dessus de la cheville du pied se joint à l'extrémité de la culotte, par laquelle le reste des jambes est couvert. Cette culotte, faite d'une grosse serge blanche, se lie aux hanches par un cordon de laine, qui la serre comme un sac de voyage. La chemise entre peu dans cette culotte. Sur la chemise ils portent un pourpoint, appelé *Jacerma*, & en hyver ils mettent encore par-dessus un manteau de gros drap rouge, qu'ils nomment *Kabaniza*, ou *Japungia*. Leur tête se couvre avec un bonnet, surmonté d'une espèce de Turban cylindrique, appelé *Kalpak*. Ils se rasent la tête, & ne laissent subsister qu'un petit toupet de leurs cheveux, à la mode des *Polonois* & des *Tartares*.

Ils se ceignent les reins avec une écharpe rouge, de laine ou de soye tissée à mailles. Entre cette écharpe & la culotte ils placent leurs armes, en arrière un ou deux pistolets; en avant un énorme couteau, nommé *Hanzar*, enfermé dans une gaine de laiton, ornée de fausses pierreries. Ce *Hanzar* est souvent assuré par une chaîne de laiton, qui tourne autour de l'écharpe. A la même place ils mettent un cornet, garni d'étain, dans lequel ils tiennent la graisse nécessaire pour garantir leurs armes de l'humidité, ou pour se guérir eux-mêmes, quand chemin faisant ils se meurtrissent les pieds. De l'écharpe pend aussi une bourse, destinée à contenir un briquet, & le peu d'argent qu'ils peuvent avoir. Le tabac à fumer se conserve encore dans l'écharpe, enfermé dans une vessie sèche. Ils tiennent la pipe sur les épaules, laissant la tête dehors, & passant le tuyau entre la chemise & la peau nue. Quand un *Morlaque* sort de chez lui il porte toujours son fusil sur l'épaule.

Les chefs de la nation sont vêtus avec plus de magnificence. On peut juger du goût de leurs habits par le portrait de mon bon hôte, le *Vajvode* PERVAN *de Courrich*. (p. IV.)

## §. XIV.

*De la poësie, de la musique, des danses & des jeux des MORLAQUES.*

Dans les assemblées champêtres, qui se tiennent à l'ordinaire dans les maisons où il y a plusieurs filles, se perpétue le souvenir des anciennes histoires de la nation. Il s'y trouve toujours un chanteur, qui accompagne sa voix d'un instrument, appelé *Guzla* monté d'une seule corde, composée de plusieurs crins de cheval entortillés. Cet homme se fait entendre en repetant, & souvent en raccommodant, les vieilles *Pismé*, ou chansons. Le chant héroïque des *Morlaques* est extrêmement lugubre & monotone. Ils chantent encore un peu du nez, ce qui s'accorde, il est vrai, assez bien avec le son de l'instrument dont ils jouent. Les vers des plus anciennes chansons, conservées par la tradition sont de dix syllabes & sans rime. Les poësies abondent en expressions fortes & énergiques; mais on y apperçoit à peine quelques lueurs d'une imagination vive & heureuse. Elles font cependant une impression singulière sur l'ame des auditeurs, qui peu à peu les apprennent par coeur. J'en ai vu soupirer & pleurer aux passages, qui ne m'avoient aucunement affecté. La valeur des paroles *Illyriennes* mieux entendue des *Morlaques*, produit peut-être cet effet: ou, ce qui est plus probable encore, leur esprit simple & peu cultivé, est remué par les impulsions les plus foibles. La simplicité & le désordre, qu'on trouve réunis dans les poësies des *Troubadours Provençaux*, forment aussi le caractère distinctif des contes poétiques des *Morlaques*. Il s'en trouve néanmoins dont

le plan est assez régulier: mais le lecteur, ou l'auditeur, est toujours obligé de suppléer, par sa pensée, au défaut des détails, nécessaires à la précision, & sans lesquels une narration, en vers ou en prose, paroîtroit monstrueuse aux nations éclairées de l'Europe.

Je ne suis pas parvenu à découvrir de ces poésies, dont l'antiquité bien constatée remonte au de-là du quatorzième siècle. La cause de la perte des plus anciennes, est apparemment la même que celle qui fit disparaître tant de livres Grècs & Latins, dans les tems de la barbarie religieuse. Je soupçonne, qu'on en pourroit trouver de plus ancienne datte chez les *Méredites*, & chez les habitans des *montagnes Clémentines*, peuples séparés entièrement des autres nations, & qui menent une vie purement pastorale. Mais, qui se flattera de pénétrer impunément jusqu'à ces peuplades sauvages & intraitables? Je me sens assez de courage pour entreprendre une telle expédition; non seulement pour chercher de ces anciennes poésies, mais encore pour étudier l'histoire naturelle de ces contrées totalement inconnues, & qui renferment peut-être encore les plus précieux monumens des Grècs, & des Romains: mais trop d'obstacles s'opposent à l'ordinaire à l'accomplissement de tels desirs.

J'ai traduit plusieurs chansons héroïques des *Morlaques*, & j'en joindrai une, qui m'a paru bien faite & intéressante, à cette lettre. Sans prétendre la comparer aux poésies d'OSSIAN, je me flatte qu'on y trouvera au moins un autre mérite, celui de peindre la simplicité des anciens tems, & les moeurs de la nation. Le texte *Illyrien* mettra le lecteur en état de juger combien cette langue sonore & harmonieuse, négligée cependant par les peuples cultivés même qui la parlent, est propre à la musique & à la poésie. OVIDE, pendant qu'il vivoit parmi les *Slaves de la mer noire*[20], ne dédaigna pas de faire des vers dans leur idiome, & y réussit jusqu'à l'admiration, & à acquérir l'amitié de ces sauvages: quoique par un retour de l'orgueil

Romain, il parut se repentir après, d'avoir profané de cette manière les muses Latines[21].

[Note 20: Les Allemands: qui comptent OVIDE parmi leurs poètes, ne seront pas contents de le voir ici du nombre des *Illyriens*. Si les *Getes & les Goths* ont été une même nation, ils auront raison. Car la langue des *Goths* étoit un dialecte de la *Teutonique*.]

[Note 21: Ah! pudet, & Getico scripsi sermone libellum,  
Structaque funt nostris barbara verba modis.  
Et placui (gratare mihi), coepique poëtæ  
Inter inhumanos nomen habere Geras.  
OVIDE. *de Ponto. IV. Ep. 13.*]

La ville de *Raguse* a produit plusieurs poètes élégans, & même quelques femmes distinguées par le talent de faire des vers: le plus célèbre de ces poètes est JEAN GONDOLA. Les autres villes des côtes & des isles de la *Dalmatie*, n'en manquèrent pas non plus: mais le grand nombre d'*Italianismes*, introduit dans les dialectes de ces villes, y altère de plus en plus l'ancienne pureté de la langue. Les habiles gens dans cette langue & sur-tout le plus savant entr'eux, l'Archidiacre MATHIAS SOVICH, trouvent le dialecte des *Morlaques* également barbare & rempli de mots & de façons de parler étrangères[22]. Celui des *Bosniens* dont se servent aussi les *Morlaques* montagnards dans l'intérieur des terres, est à mes oreilles plus harmonieux que le dialecte *Illyrien* des habitans des côtes. Mais revenons à nos chansons.

[Note 22: Depuis mon retour, le savant, pieux & charitable Archidiacre SOVICH, est mort, emportant les regrets de tous les honnêtes gens de sa nation. La mémoire de cet excellent homme, digne d'un meilleur sort & d'une plus longue vie, ne doit se perdre parmi ces compatriotes s'ils chérissent leur honneur. Né à *Pétersbourg* au commencement de ce siècle,

d'un père originaire de *Cherso* & attaché au service de *PIERRE le Grand*, il devint orphelin dans l'âge le plus tendre; mais il reçut une excellente éducation dans la maison de l'admiral *Zmajevich*. Après la mort de cet amiral, il fut ramené en Dalmatie par l'abbé *CARAMAN* qui avoit été envoyé en Russie pour y chercher les connoissances nécessaires à la correction du Bréviaire *Glagolitique*. A la recommandation de Mr. *ZMAJEVICH*, alors archévêque de *Zara*, le jeune *SOVICH* entra dans le seminaire *della Propaganda*, où il s'appliqua à la théologie & principalement à la lecture des manuscrits *Glagolitiques*. Il aida *Monsieur Caraman*, mort aussi depuis peu archévêque de *Zara*, dans la correction du Missel, & à écrire une apologie, qui ne vit pas le jour. Pour récompense de ses services, il obtint la place d'Archidiacre d'*Osero*, où il vécut dans une retraite philosophique, partageant le peu qu'il possédoit avec les pauvres & avec ses amis. On l'appella plusieurs fois à Rome pour la correction du Missel: il y alla une seule fois & revint mécontent. Dans sa solitude il n'abandonnoit pas les études, comme le prouvent plusieurs manuscrits précieux de sa composition que j'ai vus entre ses mains. Parmi les productions de sa plume, doit se trouver un ouvrage fin: savoir la *Grammatica Slavonica de Meletius Smotrisky*, traduit en latin avec le texte à côté, purgée de superfluités, & enrichie d'observations à l'usage des jeunes Ecclésiastiques *Illyriens*. Cet ouvrage mérite d'autant plus de voir le jour, que la langue *Esclavone*, usitée dans les livres religieux, & qu'on enseigne dans les séminaires de *Zara* & d'*Almisa*, n'a aucune grammaire bien faite, & que, après la mort de *Sovich*, il ne se trouve plus en *Dalmatie* personne, qui sache profondément cette langue.]

Quand un Morlaque voyage par les montagnes désertes, il chante, principalement de nuit, les hauts faits des anciens *rois & barons Slaves*, ou quelque aventure tragique. S'il arrive qu'un autre voyageur marche en même tems sur la cime d'une montagne voisine, ce dernier répète le verset chanté par le premier; & cette alternative de chant continue aussi longtems que les

chanteurs peuvent s'entendre. Un long hurlement, consistant dans un *Oh!* rendu avec des inflexions de voix rudes & grossières, précède chaque vers, dont les paroles se prononcent rapidement, & presque sans modulation qui est réservée à la dernière syllabe, & qui finit par un roulement allongé, haussé à chaque expiration.

La poésie ne s'est pas perdue entièrement chez les Morlaques, & ils ne sont pas réduits à répéter uniquement les anciennes compositions. Il y a encore beaucoup de chantres, qui après avoir chanté, en s'accompagnant de la *Guzla*, quelque morceau antique, finissent par des vers composés à la louange de ceux qui les employent. Plus d'un Morlaque est en état de chanter, depuis le commencement à la fin, ces propres vers impromptus, & toujours au son de la *Guzla*. Ils ne manquent pas d'écrire leurs poésies, quand l'occasion se présente de transmettre à la postérité quelque événement mémorable. La musette, le flageolet, & un chalumeau de plusieurs roseaux, sont encore les instrumens favoris de la nation.

Les chansons nationales, conservées par tradition, contribuent beaucoup à maintenir les anciennes coutumes. De-là vient que leurs cérémonies, leurs jeux, & leur danses tirent leur origine des tems les plus reculés. Leurs jeux consistent presque tous dans des preuves de force ou d'adresse: comme de sauter plus haut, ou de courir plus vite, ou de jeter le plus loin une pierre qu'on peut soulever à peine. Les *Morlaques* dansent, au son de la voix ou de la musette, leur danse favorite appelée *Kolo*, ou cercle; qui change bientôt en celle qu'ils nomment *Skosi-gori*, ou sauts hauts. Tous les danseurs, hommes & femmes, se tenant par la main, forment un rond, & commencent par tourner lentement. A mesure que la danse s'anime, ce rond prend des figures différentes, & dégénère à la fin en sauts extravagans, exécutés par les femmes même, malgré le désordre qu'ils mettent dans leur habillement. Il est incroyable avec quelle passion les *Morlaques* aiment cette danse sauvages. Quoique fatigués par le chemin ou par le travail, quoique mal

nourris, ils la dansent, & passent plusieurs heures, sans presque prendre de repos dans ce violent exercice.

## §. XV.

### *De la médecine des MORLAQUES.*

De ces bals s'ensuivent fréquemment des maladies inflammatoires. Dans un tel cas, comme dans d'autres, les *Morlaques* se guérissent eux-mêmes, & n'appellent jamais un médecin, puisque heureusement il ne s'en trouve aucun parmi eux. Une bonne quantité de *Rakia*, ou d'eau-de-vie, est leur première potion médicinale: si la maladie ne s'amende pas, ils infusent dans l'eau-de-vie une bonne dose de poivre, on de poudre à canon, & ils avalent la mixture. Après quoi ils se couvrent bien si c'est en hyver; ou, si c'est en été, ils s'exposent, couchés sur le dos, aux ardeurs du soleil, *afin*, comme ils disent, *de suer le mal*. Ils ont contre la fièvre tierce une cure plus systématique. Le premier & le second jour, ils prennent un gobelet de vin, dans lequel trempe une pincée de poivre: le troisième & le quatrième, ils doublent la dose. J'ai vu plus d'un Morlaque parfaitement remis par le moyen de cet étrange fébrifuge.

Ils guérissent les obstructions, en appliquant une grande pierre plate sur le ventre du malade; & les rhumatismes par de violentes frictions, qui écorchent d'un bout à l'autre le dos du patient. Contre les douleurs de rhumatismes, ils employent encore une pierre rougie au feu, & enveloppée d'un linge mouillé. Pour reprendre l'appétit, perdu à la suite d'une longue fièvre, ils boivent copieusement du vinaigre. Mais le dernier & principal

remède, dont ils se servent, quand ils peuvent l'avoir, dans les cas les plus désespérés, c'est le sucre, dont ils mettent un morceau encore dans la bouche des mourans, pour qu'ils puissent passer dans l'autre vie avec moins d'amertume. Ils employent l'Ivette contre les douleurs des jointures, & appliquent fréquemment les sangsues aux membres enflés.

Dans les endroits, où se trouve une ochre rougeâtre, on a la coutume de mettre de cette terre sur les blessures & sur les contusions: comme on sait aussi en Bohème & en Misnie, où cette terre abonde. Greisel qui rapporte ce remède, a reconnu sa vertu par sa propre expérience, comme je l'ai expérimentée aussi sur moi en Dalmatie. Sans avoir étudié l'anatomie, les Morlaques savent très-bien remettre les membres disloqués & fracturés: ils saignent habilement, avec un instrument, semblable à celui avec lequel on tire du sang aux chevaux, sans jamais causer ces accidens, qui suivent si souvent l'usage de la lancette.

## §. XVI.

### *Des funérailles des MORLAQUES.*

Pendant qu'un mort reste encore dans la maison, sa famille le pleure déjà avec de véritables hurlemens, qui redoublent quand le prêtre vient le prendre. Dans ces momens de tristesse, les *Morlaques* parlent au cadavre, & lui donnent sérieusement des commissions pour l'autre monde. Après ces cérémonies on couvre le mort d'une toile blanche, & on le porte à l'église, où recommencent les lamentations, & où les parentes du défunt & des pleureuses louées, chantent sa vie d'un ton lugubre. Quand il est enterré, tout le cortège funèbre, avec le curé de la paroisse, retourne à la maison du défunt, où, en mêlant les prières avec la crapule, on fait un repas immodéré.

Pour marquer de l'affliction, les hommes se laissent croître la barbe pendant quelque tems: coutume qui, comme plusieurs autres de ce peuple, approche de celle des Juifs. Un bonnet bleu ou violet est encore un signe de deuil. Les femmes s'enveloppent la tête d'un mouchoir bleu ou noir, & couvrent de noir tout ce qui est rouge dans leurs habillemens.

Pendant la première année, après l'enterrement d'un parent, les femmes *Morlaques* vont, au moins chaque jour de fête, faire de nouvelles lamentations sur le tombeau, & y répandre des fleurs & des herbes odorantes. Si la nécessité les force quelquefois de manquer à ce devoir, elle

s'excusent auprès du mort, en lui parlant comme s'il étoit vivant, & lui rendent compte des raisons qui les ont empêchées de lui faire la visite accoutumée. Elles lui demandent des nouvelles de l'autre monde, & lui adressent souvent les questions les plus singulières. Tout cela se chante d'un ton lamentable & mesuré. Les jeunes filles, qui désirent d'apprendre les belles manières de la nation, accompagnent souvent ces femmes, & chantent avec elles des duets vraiment funèbres.

Voilà les observations que j'ai faites sur les moeurs d'une nation jusqu'ici peu connue & méprisée. Je ne prétends pas que ces détails, que j'ai ramassés dans une grande étendue de pays, & dans des endroits assez éloignés l'un de l'autre, conviennent également à tous les villages de la Morlachie. Les différences cependant, qui pourraient s'y trouver, seront peu considérables.

\* \* \* \* \*

#### ARGUMENT *du poëme Illyrien suivant.*

*Asan*, capitaine Turc, est blessé dans un combat, & sa blessure le met hors d'état de retourner dans sa maison. Sa mère & sa soeur vont le visiter dans le camp: mais sa femme, retenue par une pudeur qui nous paroîtra étrange, n'ose pas y aller aussi pour voir son mari. *Asan* prend cette délicatesse pour un défaut de sentiment de la part de sa femme, s'en fâche, & dans le premier mouvement de sa colère, il lui envoie une lettre de répudiation. On arrache cette tendre épouse & mère à cinq créatures touchantes, à ses enfans, dont le dernier est encore au berceau, & elle les quitte avec la douleur la plus amère. A peine revenue dans la maison de son père, les principaux seigneurs du voisinage demandent sa main. Son frère, le *Begh Pintorovich*, l'accorde au *Cadi*, ou au juge d'*Imoski*: malgré les

prières de sa soeur désolée, qui aimoit toujours son premier époux & ses enfans avec la plus vive tendresse. Le cortège nuptial, pour aller à *Imoski* devoit passer devant la maison d'*Asan*, qui, guéri de ces blessures & revenu chez lui, se répent vivement de son divorce. Connoissant parfaitement le coeur de celle, qui avoit été son épouse, il envoie à sa rencontre deux de ses enfans, auxquels elle fait des présens, qu'elle avoit préparés pour eux. Alors *Asan* lui-même fait entendre sa voix en rappelant ses enfans, & en se plaignant de l'insensibilité de leur mère. Ce reproche, le départ de ses enfans, la perte d'un mari que, malgré ses manières rudes, elle aimoit autant qu'elle en étoit aimée, causent une si grande révolution dans l'ame de cette jeune épouse qu'elle tombe morte subitement, & sans proférer une parole.

*XALOSTNA PJESANZA*

**PLEMENITE**

*ASAN-AGHINIZE.*

Sto se bjeli u gorje Zelenoi?  
Al-su snjezi, al-su Labutove?  
Da-su snjezi vech-bi okopnuli;  
Labutove vech-bi poletjeli.  
Ni-su snjezi, nit-su Labutove;  
Nego sciator Aghie Asan-Aghe.  
On bolu-je u ranami gliutimi.  
Oblaziga mater, i Sestriza;  
A Gliubovza od stida ne mogla.

Kad-li-mu-je ranam' boglie bilo,  
Ter poruça vjernoi Gliubi svojoi:  
Ne čekai-me u dworu bjelomu,  
Ni u dworu, ni u rodu momu.

Kad Kaduna rjeci razumjela,  
Josc-je jadna u toi misli stala.  
Jeka stade kogna oko dwora:  
J pobjexe Asan-Aghiniza  
Da vrât lomi kule niz penxere,  
Za gnom terçu dve chiere djevoike:  
Vrati-nam-se, mila majko nascia:  
Ni-je ovo babo Asan-Ago  
Vech daixa Pintorovich Bexe.

**CHANSON SUR LA MORT DE L'ILLUSTRE EPOUSE D'ASAN-AGA.**

Quelle blancheur brille dans ces forêts vertes? Sont ce des neiges, ou des cygnes? Les neiges seroient fondues aujourd'hui, & les cygnes se seroient envolés. Ce ne sont ni des neiges ni des cygnes, mais les tentes du guerrier Asan-Aga. Il y demeure blessé & se plaignant amerement. Sa mère & sa soeur sont allées le visiter: son épouse seroit venue aussi, mais la pudeur la retient.

Quand la douleur de ses blessures s'appaisa, il manda à sa femme fidelle: «Ne m'attends pas ni dans ma maison blanche, ni dans ma cour, ni parmi mes parens». En recevant ces dures paroles cette malheureuse reste triste & affligée. Dans la maison de son époux, elle entend les pas des chevaux, & désespérée elle court sur une tour pour finir ses jours en se jettant par les fenêtres. Ses deux filles épouvantées, suivent ses pas incertains, en lui criant: Ah, chere mere, ah! ne suis pas: ces chevaux, ne sont pas ceux de notre père *Asan*; c'est ton frère, le Beg *Pintorovich* qui vient te voir.

J vratise Asan Aghiniza,  
Ter se vjescia bratu oko vrâta.  
Da! moi biate, welike framote!  
Gdi-me saglie od petero dize!

Bexe muçi: ne govori nista.  
Vech-se máscia u xepe svione,  
J vadi-gnoi Kgnigu oproshienja,  
Da uzimglie podpunno viençanje,  
Da gre s'gnime majci u Zatrage.  
Kad Kaduna Kgnigu prouçila,  
Dva-je sina u çelo gliubila,  
A due chiere u rumena liza:  
A s'malahnim u besicje sinkom  
Odjeliti nikako ne mogla.  
Vech-je brataz za ruke uzeo,  
J jedva-je finkom raztavio:  
Ter-je mechie K'sebi na Kogniza,  
S'gnome grede u dworu bjelomu.

U rodu-je malo vrijeme stâla,  
Malo vrijeme, ne nedjegliu dana,  
Dobra Kada, i od roda dobra,  
Dobru Kadu prose sa svi strana;  
Da majvechie Imoski Kadia.  
Kaduna-fe bratu svomu moli:

«Ai, tako te ne xelila bratzo!  
Ne moi mene davat za nikoga,  
Da ne puza jadno serze moje  
Gledajuchi sirotize svoje».

A ces voix l'épouse d'*Asan* tourne ses pas, & courant les bras étendus vers son frère, elle lui dit: «Ah mon frère! vois ma honte extrême! Il me répudie, moi qui lui ai donné cinq enfans!»! Le Beg se tait & ne répond rien: mais il tire d'une bourse de soye vermeille, une feuille de papier, qui permet à sa

soeur de se couronner pour un nouveau mari, après qu'elle sera retournée dans la maison de ses pères. La dame affligée voyant ce triste écrit, baise le front de ses fils & les joues de rose de ses deux filles. Mais elle ne peut pas se séparer de l'enfant au berceau. Le sévère Beg l'en arrache, l'entraîne avec force, la met à cheval, & la ramène dans la maison paternelle.

Peu de tems après son arrivée, le peu de tems de sept jours à peine écoulé, de toute part on demande en mariage la jeune & charmante veuve, issue d'un sang illustre. Parmi les nobles prétendans se distingue le *Kadi d'Imoski*. D'une voix plaintive elle dit alors à son frère: «ne me donne pas à un autre mari, mon cher frère: mon coeur se briseroit dans ma poitrine, si je revoyois mes enfans abandonnés».

Ali Bexe ne hajasce nista,  
Vech-gnu daje Imoskomu Kadii.  
Josc Kaduna bratu-se mogliasce,  
Da gnoi pisce listak bjele Knighe  
Da-je saglie Imoskomu Kadii.

«Djevoika te liepo poz dravglasce,  
A u Kgnizi liepo te mogliasce,  
Kad pokupisc Gospodu Svatove  
Dugh podkliuvaz nosi na djevoiku;  
Kadà bude Aghi mimo dwora,  
Neg-ne vidi sirotize svoje».

Kad Kadii bjela Kgniga doge  
Gospodu-je Svate pokupio.  
Svate Kuppi grede po djevoiku.  
Dobro Svati dosli do djevoike,  
I Zdravo-se povratili s'gnome.

A Kad bili Aghi mimo dvora,  
Dve-je chierze s'penxere gledaju,  
A dva fina prid-gnu izhogiaju,  
Tere svajoi majçi govoriaju.

«Vrati-nam se, mila majko nascia,  
Da mi tebe uxinati damo».

Kad to çula Asan-Aghiniza,  
Stariscini Syatov govorila:

«Bogom, brate Svatov Stariscina,  
Ustavimi Kogne uza dvora,  
Da davujem sirotize moje»

Ustavise Kogne uza dvora,  
Svoje dizu liepo darovala.  
Svakom' sinku nozve pozlachene,  
Svakoï chieri çohu da pogliane.  
A malomu u besicje sinku  
Gnemu saglie uboske hagline.

A to gleda Junak Asan-Ago;  
Ter dozivglie do dva sina fvoja:

«Hodte amo, sirotize moje,  
Kad-se nechie milovati na vas  
Majko vasciâ, serza argiaskoga».

Kad to çula Asan Aghiniza,  
Bjelim liçem u Zemgliu udarila;

U put-se-je s'duscjom raztavila  
Od xalosti gledajuch sirota.

Le *Beg* ne fait point d'attention à ses prières, & s'obstine à la donner au *Kadi* d'*Imoski*. Alors elle le prie de nouveau: puisque tu veux absolument me marier, envoie au moins une lettre en mon nom au *Kadi*, & dis-lui: la jeune veuve te salue & te prie par cet écrit, que quand tu viendras la chercher, accompagné des seigneurs *Svati*, de lui apporter un voile, avec lequel elle puisse se couvrir, afin qu'en passant devant la maison d'*Asan*, elle ne voie pas ses enfans orphelins.

Après avoir reçu la lettre, le *Kadi* assemble sur le champ les seigneurs *Svati* pour chercher son épouse, & pour lui porter le long voile qu'elle demande. Les *Svati* arrivent heureusement à la maison de l'épouse, & la conduisent avec le même bonheur vers la demeure de son époux.

Arrivée, chemin faisant, devant la maison d'*Asan*, ses deux filles la voyent d'un balcon, & ses deux fils courent à sa rencontre, en criant: «chère mère reste avec nous; prends chez nous des rafraichissemens».

La triste veuve d'*Asan*, entendant les cris de ses enfans, se tourne vers le premier *Svati*: «Pour l'amour de Dieu, cher & vénérable arrête les chevaux près de cette maison, afin que je donne à ces orphelins quelque gage de ma tendresse». Les chevaux s'arrêtent devant la porte, elle descend & offre des présens à ses enfans: elle donne aux fils des brodequins d'or, & de beaux voiles aux filles. Au petit innocent, qui couche dans le berceaux, elle envoie une Robe.

*Asan* voyant de loin cette scene, rappelle ses fils: «revenez à moi, mes enfans; laissez cette cruelle mère, qui a un coeur d'airain, & qui ne ressent plus pour vous aucune pitié».

Entendant ces paroles, cette veuve affligée pâlit & tombe par terre. Son ame quitte son corps au moment qu'elle voit partir ses enfans.

FIN

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LETTRE DE M.  
L'ABBÉ FORTIS À MYLORD COMTE DE BUTE, SUR LES MOEURS  
ET USAGES DES MORLAQUES, APPELLÉS MONTENEGRINS \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

# THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

## **Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are

located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project

Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund.

If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg**

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the

efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

### **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment

including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a

copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:  
[www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.